

# **ATLAS EMPLOI CENTRE-DU-QUÉBEC**

Pour tout savoir sur l'emploi dans la région et les déplacements domicile-travail de la main-d'œuvre

**[www.atlas-emploi-centreduquebec.com](http://www.atlas-emploi-centreduquebec.com)**

**Automne 2008**

## **Conception et rédaction**

**Département de Géomatique Appliquée, Université de Sherbrooke  
Géoimage Solutions Inc.**

## **Impression**

**Imprimeries Transcontinental s.e.n.c.**

L'**Atlas Emploi Centre-du-Québec** a été réalisé à la demande de la Direction de la planification et des services aux entreprises d'Emploi-Québec Centre-du-Québec

## **Collaboration**

**Direction de la planification et des services aux entreprises**

**Jean-François Ruel**, directeur

**Éric Lampron**, analyste du marché du travail

**Pour obtenir des données plus détaillées, consultez le site Internet  
complémentaire à cet atlas au :**

**[www.atlas-emploi-centreduquebec.com](http://www.atlas-emploi-centreduquebec.com)**

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

ISBN ?-??-????-? (version imprimée)

ISBN ?-??-????-? (pdf)

## Table des matières

Avant-propos.....	3
Présentation de l'équipe de réalisation de l'atlas.....	5
Introduction.....	7
Les objectifs.....	7
Les données.....	8
Les définitions.....	8
Le choix du découpage.....	11
1 - Portrait de l'emploi dans la région Centre-du-Québec.....	13
Une région particulière de la province.....	13
La répartition des emplois par secteur d'activité et niveau de compétence selon le sexe.....	14
Portrait de l'emploi dans les MRC.....	16
2 - Analyse de l'organisation spatiale de l'emploi dans les 29 zones.....	17
La répartition des emplois selon les secteurs d'activité.....	17
La répartition des emplois selon les niveaux de compétence.....	22
3 - Analyse de l'emploi dans les principales municipalités.....	28
4 - Analyse des déplacements domicile-travail.....	32
Les principaux déplacements domicile-travail entre le Centre-du-Québec et les autres régions.....	32
Les principaux déplacements domicile-travail entre les zones du Centre-du-Québec et les autres régions.....	34
Les principaux déplacements domicile-travail entre les différentes zones du Centre-du-Québec.....	34
Le taux d'attraction.....	35
Les zones attirant des travailleurs.....	35
Les zones d'où partent les travailleurs.....	36
Les zones en équilibre.....	36
Le taux de départ.....	37
5 - Les déplacements domicile-travail selon les niveaux de compétence.....	37
6 - Déplacements domicile-travail impliquant les villes de Victoriaville et de Drummondville.....	41
Déplacements domicile-travail au sein de la région impliquant les villes de Victoriaville et de Drummondville.....	41
Déplacements domicile-travail impliquant les villes de Victoriaville et de Drummondville et l'extérieur de la région.....	42
7 - Changements dans la structure de l'emploi entre 2001 et 2006.....	45
Changements du nombre d'emplois par secteur d'activité.....	46
Changements du nombre d'emplois par niveau de compétence.....	48
Changements dans le nombre de départs.....	50
Changements dans le nombre d'arrivées.....	50
Principaux changements dans le nombre d'emplois par MRC.....	51
Conclusion.....	54
Annexes.....	56



## L'ATLAS Emploi Centre-du-Québec : un outil novateur

Au nom d'**Emploi-Québec Centre-du-Québec**, nous sommes fiers de vous présenter une nouvelle version de l'ATLAS Emploi Centre-du-Québec, un outil d'information réalisé en collaboration avec l'Université de Sherbrooke et la compagnie GéoImage Solutions Inc. à partir des données de recensements de Statistique Canada.

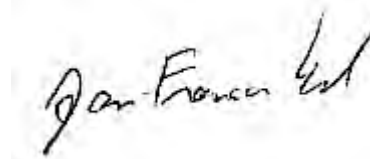
Unique en région et simple d'utilisation, L'ATLAS Emploi Centre-du-Québec regorge de renseignements utiles et même révélateurs pour les intervenants économiques des différents milieux de notre territoire. Dans un contexte de rareté de main-d'oeuvre qui s'accroîtra, Emploi-Québec Centre-du-Québec désire innover en se dotant d'un outil qui permet de mieux caractériser l'emploi dans la région, les déplacements de la main-d'oeuvre ainsi que leur évolution. Plus précisément, cet atlas présente la région selon les municipalités ou regroupements de municipalités et permet de répondre à des questions telles que :

- Quel est le nombre de résidents de Trois-Rivières qui se déplacent pour travailler à Bécancour chaque matin?
- D'où provient la main-d'oeuvre qui travaille dans les entreprises de Drummondville?
- Dans quelles municipalités se concentrent les emplois des services publics?
- Où se concentrent les gains d'emplois dans les dernières années et dans quel secteur d'activité?
- Les déplacements domicile-travail sont-ils à la hausse ou à la baisse?

Nous vous souhaitons une excellente visite dans L'**ATLAS Emploi Centre-du-Québec**.



Lorraine St-Cyr  
Directrice régionale  
Emploi-Québec



Jean-François Ruel  
Directeur de la planification et  
des services aux entreprises



## **Présentation de l'équipe de réalisation de l'atlas**

Cet atlas a été réalisé par le Centre d'applications et de recherches en télédétection (CARTEL) et le Département de géomatique appliquée de l'Université de Sherbrooke ([www.usherbrooke.ca](http://www.usherbrooke.ca)) en collaboration avec la compagnie GéoImage Solutions Inc. ([www.geoimagesolutions.com](http://www.geoimagesolutions.com)) pour Emploi-Québec Centre-du-Québec ([www.emploiQuebec.net](http://www.emploiQuebec.net)).

### **ÉQUIPE DE RECHERCHE DU CARTEL ET DU DÉPARTEMENT DE GÉOMATIQUE APPLIQUÉE**

**Bénié Goze Bertin (Ph.D.)**, professeur, directeur du Département et coordonnateur du projet

- conception du système et rédaction des textes

**Rémy Desbiens (M.Sc.)**, professionnel de recherche

- révision cartographique et rédaction des textes

**Jean-Philippe Dery**, technicien en informatique

- programmation et développement du système

### **GÉOIMAGE SOLUTIONS INC.**

**Yves Voirin (Ph.D.)**, directeur scientifique et chargé de projet

- conception du système (cartographie interactive et base de données)

**Kami Rousseau (Ph.D.)**, professionnel de recherche

- programmation et développement du système



## Introduction

Dans un contexte de rareté croissante de la main-d'œuvre, Emploi-Québec Centre-du-Québec désire accroître sa connaissance de l'emploi de la région, ainsi que des déplacements quotidiens de la main-d'œuvre. Cette connaissance permettra de mieux adapter l'intervention d'Emploi-Québec en réponse aux problématiques locales et régionales du marché du travail. Les partenaires, comme le personnel d'Emploi-Québec, peuvent bénéficier de cette nouvelle information en consultant le présent atlas papier ou en naviguant sur un atlas virtuel développé parallèlement à l'outil papier. Le site web interactif permet de consulter l'information pour tous les territoires sous différents thèmes, au moyen de cartes et de données. Ce site est accessible gratuitement au [www.atlas-emploi-centreduquebec.com](http://www.atlas-emploi-centreduquebec.com).

## Les objectifs

L'**ATLAS EMPLOI Centre-du-Québec** est un outil unique permettant de caractériser le marché de l'emploi du Centre-du-Québec, notamment les concentrations de travailleurs par secteur d'activité et par niveau de compétence. Il permet de relever les particularités des différents territoires de la région.

L'information présentée repose uniquement sur l'emploi du Centre-du-Québec et non sur les résidents de la région qui occupent un emploi. Cette notion apporte une vision différente du marché de l'emploi alors que certaines zones, comme les principales villes, présentent de fortes concentrations d'emploi, et que d'autres zones sont davantage résidentielles. Ainsi, les emplois qui se trouvent dans une zone, en termes de nombre et de caractéristiques, sont parfois très différents des emplois occupés par les résidents de cette zone.

De plus, en raison de sa position géographique et de son dynamisme économique, le Centre-du-Québec a de nombreux échanges domicile-travail avec d'autres régions. Le Centre-du-Québec est localisé entre les deux grands centres urbains de la province que sont Montréal et Québec et il partage sa frontière avec la ville de Trois-Rivières. La région comprend le Parc industriel et portuaire de Bécancour où se trouvent de grandes industries à proximité de Trois-Rivières.

L'atlas vise aussi à quantifier et caractériser les déplacements entre le lieu de domicile et le lieu de travail tant à l'intérieur du Centre-du-Québec qu'avec les autres régions, en termes de niveaux de compétence. Cette information permet notamment de préciser la provenance des travailleurs et de répondre à des questions telles :

- L'attraction semble-t-elle suffisante pour permettre la localisation d'une nouvelle entreprise nécessitant une main-d'œuvre importante ?
- Quels sont les déplacements entrant et sortant pour chaque zone ?
- Les déplacements sont-ils plus importants pour un niveau de compétence ?
- Où se dirigent les résidents d'une zone qui travaillent à l'extérieur ?

Ce document présente sept grandes sections montrant les caractéristiques de l'emploi au Centre-du-Québec, notamment en termes de secteurs d'activité et de niveaux de compétences. Les trois premières parties traitent des emplois : les emplois de la région comparés à ceux de la province, la répartition spatiale des emplois dans la région grâce à un découpage en 29 zones, l'analyse de l'emploi des principales municipalités. Les trois autres parties traitent des déplacements quotidiens de la main-d'œuvre : les déplacements domicile-travail à l'intérieur du Centre-du-Québec ainsi qu'avec les autres régions, les déplacements observés selon les niveaux de compétence pour les 29 zones de la région, les déplacements impliquant Drummondville et Victoriaville, qui

procurent la majorité des emplois dans la région Centre-du-Québec. Finalement, l'atlas traite également de l'évolution de l'emploi et des déplacements domicile-travail entre les recensements de 2001 et de 2006.

## Les données

Les informations présentées dans cet atlas sont issues du traitement des données du recensement de 2006 (*Statistique Canada*). Ces données proviennent d'un échantillon représentant 20 % des ménages canadiens. Par ailleurs, *Statistique Canada* procède à un arrondissement aléatoire de 5 ou 10 sur la valeur de chaque donnée. Cet arrondissement entraîne parfois un écart entre les valeurs réelles et celles présentées dans les tableaux, de même qu'entre les valeurs indiquées dans les différents tableaux. De plus, dans plusieurs d'entre eux, les pourcentages totaux de certaines lignes ou colonnes ne totalisant pas 100 % (99 ou 101 %) ont été arrondis à 100 % pour des fins d'uniformité.

Par ailleurs, les limites des régions géographiques peuvent changer d'un recensement à l'autre et la définition des secteurs d'activité a été légèrement modifiée entre 2001 et 2006 (SCIAN). Il est donc nécessaire d'en tenir compte pour permettre la comparaison entre les données du Recensement de 2006 et celles de 2001. Ainsi, les chiffres du Recensement de 2001 sont ajustés, au besoin, pour refléter les modifications apportées aux limites dans l'intervalle séparant les recensements de 2001 et de 2006.

La présente étude analyse l'organisation spatiale de l'emploi de la région ainsi que les déplacements domicile-travail, c'est-à-dire les déplacements quotidiens entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Elle apporte une vision différente du marché de l'emploi comparativement aux données généralement disponibles et caractérisant les personnes en emploi selon le lieu de résidence des travailleurs. Ainsi, à titre d'exemple, le nombre et la nature des emplois de Bécancour diffèrent grandement du nombre de personnes et des caractéristiques des résidents de Bécancour qui occupent un emploi.

Lors du recensement, le lieu de travail est scindé en 4 catégories : travail à domicile, travail à un lieu d'emploi habituel, travail sans adresse fixe, travail hors du Canada. Les données présentées dans cet atlas traitent de l'emploi des travailleurs à domicile et des travailleurs ayant un lieu de travail fixe. À l'inverse, cette étude exclut les données concernant les travailleurs qui n'ont pas de lieu d'emploi fixe comme certains entrepreneurs en bâtiments, chauffeurs de camions indépendants et vendeurs. Ainsi, au Recensement de 2006, 109 825 résidents de la région Centre-du-Québec occupaient un emploi. Toutefois, une partie des résidents en emploi n'ont pas de lieu de travail fixe ou travaillent hors du Canada, si bien que le nombre d'emplois à un lieu de travail fixe dans la région est de 102 415.

## Les définitions

Une meilleure caractérisation de l'emploi nécessite une excellente approche statistique du problème. Dans ce document, les emplois ont été regroupés en 5 grands secteurs d'activité. Les données sur l'emploi sont également traitées en fonction de 5 niveaux de compétence. Ces niveaux proviennent de la classification des emplois selon la Classification nationale des professions (CNP). Le niveau de compétence est généralement défini en fonction de la durée, de la nature des études et de la formation requise pour accéder à un emploi et en exercer les fonctions. L'expérience requise, la complexité des tâches et les responsabilités inhérentes à l'emploi sont également considérées. Ainsi, 4 niveaux de compétence sont établis : professionnel, technique, intermédiaire et élémentaire, auxquels s'ajoute celui de la gestion.

## Les secteurs d'activité

Tableau 1: Définition des secteurs d'activité

Secteurs d'activité SCIAN	Classes utilisées dans l'atlas
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	secteur primaire
Extraction minière, de pétrole et de gaz	
Construction	secteur secondaire
Fabrication	
Commerce de gros	secteur service à la consommation
Commerce de détail	
Arts, spectacles et loisirs	
Hébergement et services restauration	
Autres services, sauf administrations publiques	
Transport et entreposage	
Industrie de l'information et industrie culturelle	secteur service à la production
Finances et assurances	
Services immobiliers et services location	
Services professionnels, scientifiques et techniques	
Gestion de sociétés et d'entreprises	
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	
Services publics	
Services d'enseignement	secteur service public
Soins de santé et assistance sociale	
Administrations publiques	

## Les niveaux de compétence

Tableau 2: Définition des niveaux de compétence

NIVEAUX DE COMPÉTENCE <sup>1</sup>	ÉTUDES - FORMATION	AUTRES CRITÈRES
<b>Gestion</b>	Peu déterminant dans la majorité des cas.	Expérience dans le domaine visé.  Capital financier.
<b>Professionnel</b>	Un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat).	
<b>Technique</b>	De deux à trois ans d'études post-secondaires dans un collège communautaire, un cégep ou un institut de technologie, <i>ou</i>  de deux à quatre ans d'apprentissage, <i>ou</i>  de trois à quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	Le niveau de compétence B est aussi attribué au personnel qui assume des responsabilités de supervision.  Le niveau de compétence B a été attribué au personnel qui assume des responsabilités importantes dans le domaine de la santé et de la sécurité (par exemple, les pompiers et pompières, les agents et agentes de police et les infirmiers auxiliaires autorisés et infirmières auxiliaires autorisées).
<b>Intermédiaire</b>	De un à quatre ans d'études secondaires, <i>ou</i>  jusqu'à deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	
<b>Élémentaire</b>	Une brève démonstration du travail ou une formation en cours d'emploi, <i>ou</i>  pas d'exigence scolaire particulière.	

En vue de mettre en évidence des particularités de l'emploi au sein des zones, une série d'indicateurs a été définie.

Quelques indicateurs importants :

La **concentration** permet d'observer si un type d'emploi se concentre dans certaines zones de la région. La concentration peut être calculée selon les secteurs d'activité ou les niveaux de compétence.

La **concentration** (C) des emplois se calcule de la manière suivante :

$$C = \frac{\text{Nb de emplois* dans la zone}}{\text{Nb de emplois totaux dans la zone}} \div \frac{\text{Nb de emplois* de la région}}{\text{Nb de emplois totaux de la région}}$$

\* concernant les emplois d'un niveau de compétence ou d'un secteur d'activité en particulier

Par exemple : si la valeur de l'indicateur est supérieure à 1, la zone observée offre proportionnellement plus d'emplois que la région Centre-du-Québec. À l'inverse, si la valeur est inférieure à 1, cette zone offre proportionnellement moins d'emplois que la région. Une valeur de 1 signifie que la zone respecte la proportion observée au niveau de la région.

<sup>1</sup> Sources : Ministère du Développement des ressources humaines du Canada, *Classification nationale des professions 2001* et Emploi-Québec.

Le **taux d'attraction** correspond au rapport du nombre d'emplois dans la zone sur le nombre de travailleurs résidant dans la zone. Cet indicateur permet de mettre en relief le nombre d'emplois offerts dans la zone par rapport au nombre de travailleurs qui y résident et cela en fonction du niveau de compétence.

Le **taux d'attraction** ( $A$ ) est égal à :

$$A = \frac{\text{Nbre d'emplois dans la zone}}{\text{Nbre de travailleurs résidant dans la zone}}$$

Un taux d'attraction avec une valeur de 1 indique que la zone obtient l'équilibre entre le nombre d'emplois offerts et le nombre de travailleurs résidant dans la zone. Si cette valeur est inférieure à 1, la zone offre moins d'emplois dans le domaine spécifié qu'elle n'a de travailleurs (ce qui entraîne le déplacement de certains travailleurs vers d'autres zones). Si la valeur est supérieure à 1, la zone a plus d'emplois que de travailleurs et dans ce cas, elle attire des travailleurs d'autres zones.

Le **taux de départ** correspond à la proportion de travailleurs de la zone qui occupent un emploi en dehors de la zone. Ce taux est déterminé selon le niveau de compétence requis pour une catégorie d'emplois.

Le **taux de départ** ( $D$ ) est défini par l'équation suivante :

$$D = \frac{\text{Nbre de travailleurs résidant dans la zone et ayant un emploi en dehors de la zone}}{\text{Nbre de travailleurs résidant dans la zone}}$$

Si  $D = 0,5$ , la moitié des travailleurs de la zone ont un emploi en dehors de la zone spécifiée.

Les **gains d'emplois** entre 2001 et 2006 correspond au nombre d'emplois supplémentaires par zone en 2006 par rapport à 2001 par secteur d'activité ou niveau de compétence.

Le **taux de croissance** des emplois entre 2001 et 2006 correspond au nombre d'emplois gagnés par rapport au nombre d'emplois total en 2001. Ce taux peut-être calculé par secteur d'activité ou par niveau de compétence.

Le **taux de croissance** ( $TC$ ) est défini par l'équation suivante :

$$TC = \frac{\text{Nbre d'emplois en 2006} - \text{Nbre d'emplois en 2001}}{\text{Nbre d'emplois en 2001}}$$

Si  $TC > 1$ , le nombre d'emplois à augmenté entre 2001 et 2006. Si  $TC < 1$ , le nombre d'emplois à diminué entre 2001 et 2006.

## Le choix du découpage

Pour caractériser l'emploi sur le territoire, les 84 municipalités du Centre-du-Québec ont été regroupées en 29 zones comptant suffisamment d'emplois pour être significatives. Des municipalités voisines appartenant à une même MRC ont été regroupées dans une même zone pour obtenir des zones avec un nombre minimal d'emplois proche de 1 000. Par ailleurs, 13 zones ne sont formées que d'une seule ville ou municipalité. Il s'agit des principales municipalités : *Drummondville, Victoriaville, Plessisville, Nicolet, Bécancour, Warwick, Kingsey Falls, Daveluyville, Saint-Léonard-d'Aston, Princeville, Saint-François-du-Lac, Saint-Cyrille-de-Wendover, Saint-Germain-de-Grantham.*

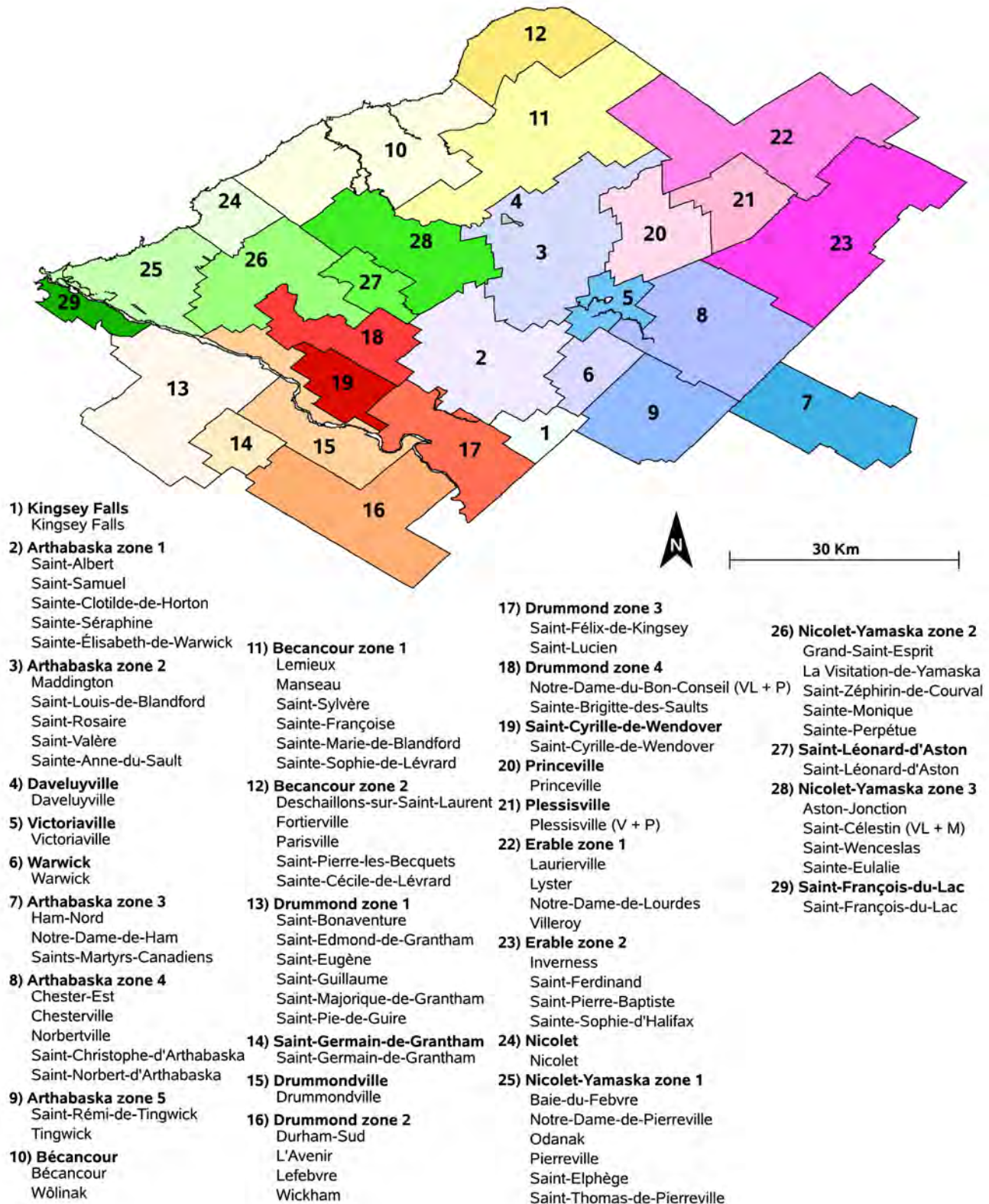


Figure 1: Découpage de la région Centre-du-Québec en 29 zones

## 1 - Portrait de l'emploi dans la région Centre-du-Québec

Le Centre-du-Québec est composé de 84 municipalités regroupées en 5 MRC (Arthabaska, Bécancour, Drummond, L'Érable et Nicolet-Yamaska). En 2006, cette région comptait 224 200 habitants, soit 3 % de la population du Québec. Parmi ces habitants, 151 920 personnes étaient en âge de travailler (de 15 à 64 ans). Certaines personnes occupaient effectivement un emploi, alors que d'autres étaient à la recherche d'un emploi ou inactives sur le marché du travail. Les données utilisées dans ce document permettent de caractériser l'emploi du Centre-du-Québec occupé par 102 415 personnes, résidant ou non au Centre-du-Québec, selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence.

### Une région particulière de la province

Alors que le **secteur primaire** constitue 3 % des emplois de la province de Québec, dans la région Centre-du-Québec, il atteint 8 %. De même, la proportion des emplois dans le **secteur secondaire** est plus élevée au sein de la région (31 % des emplois contre 18 %). Les trois autres secteurs, liés aux **services**, sont moins représentés qu'au niveau de la province. Ces chiffres confirment bien la particularité de la région.

Tableau 3 : Répartition des emplois selon les secteurs d'activité

Secteurs d'activité	Québec		Centre-du-Québec	
	Nb	%	Nb	%
<b>Primaire</b>	88 860	3	8 310	8
<b>Secondaire</b>	620 240	18	31 440	31
<b>Service à la consommation</b>	1 033 810	31	29 020	28
<b>Service à la production</b>	735 225	22	13 155	13
<b>Service public</b>	904 925	27	20 490	20
<b>Total</b>	<b>3 383 060</b>	<b>100</b>	<b>102 415</b>	<b>100</b>

Dans la région Centre-du-Québec, deux secteurs d'activité se démarquent quant au nombre d'emplois : le **secteur secondaire** et le **service à la consommation**, qui procurent 60 460 emplois, soit 59 % des emplois de la région. Ces secteurs sont suivis par le **service public** qui compte 20 490 emplois soit 20 % des emplois de la région. On remarque aussi que le secteur du **service à la production**, avec 13 155 emplois (13 %), est largement sous représenté dans la région Centre-du-Québec par rapport au reste de la province avec presque 10 % de moins. Le **secteur primaire** compte quant à lui 8 310 emplois, ce qui représente 8 % du total de la région.

Tableau 4 : Répartition des emplois selon les niveaux de compétence

Niveaux de compétence	Québec		Centre-du-Québec	
	Nb	%	Nb	%
<b>Gestion</b>	319 030	10	7 830	8
<b>Professionnel</b>	591 270	18	11 415	11
<b>Technique</b>	1 005 730	30	34 100	33
<b>Intermédiaire</b>	1 030 795	31	33 890	33
<b>Élémentaire</b>	407 230	12	15 145	15
<b>Total</b>	<b>3 357 055</b>	<b>100</b>	<b>102 380</b>	<b>100</b>

Le tableau 4 montre que la région Centre-du-Québec compte en proportion plus d'emplois demandant un niveau **technique, intermédiaire et élémentaire** comparativement à la province. Les postes du niveau de la **gestion et professionnel** sont moins représentés dans la région.

### La répartition des emplois par secteur d'activité et niveau de compétence selon le sexe

La proportion d'hommes et de femmes dans chaque secteur est comparable aux observations faites au niveau de la province, excepté au niveau du **secteur primaire**, où la région Centre-du-Québec a une proportion plus élevée de femmes avec 34 % comparativement à 28 % pour la province. En ce qui concerne les hommes, la proportion est plus faible avec 66 % pour la région comparativement à 72 % pour le Québec. (voir le tableau 5).

Tableau 5 : Répartition des emplois par secteur d'activité selon le sexe

Secteurs d'activité	Québec						Centre-du-Québec					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
<b>Primaire</b>	63 775	72	25 085	28	88 860	3	5 465	66	2 845	34	8 310	8
<b>Secondaire</b>	447 065	72	173 175	28	620 240	18	23 085	73	8 355	27	31 440	31
<b>Service à la consommation</b>	499 360	48	534 450	52	1 033 810	31	13 440	46	15 580	54	29 020	28
<b>Service à la production</b>	398 605	54	336 620	46	735 225	22	7 050	54	6 105	46	13 155	13
<b>Service public</b>	298 585	33	606 340	67	904 925	27	6 095	30	14 395	70	20 490	20
<b>Total</b>	<b>1 707 390</b>	<b>50</b>	<b>1 675 670</b>	<b>50</b>	<b>3 383 060</b>	<b>100</b>	<b>55 135</b>	<b>54</b>	<b>47 280</b>	<b>46</b>	<b>102 415</b>	<b>100</b>

Plus précisément, les emplois occupés par des hommes se concentrent fortement dans le **secteur secondaire**. En effet 23 085 hommes travaillent dans ce secteur, soit 42 % de l'emploi des hommes qui occupent un emploi dans la région (voir les figures 2 et 3). Par contre, les emplois occupés par des femmes se concentrent dans les secteurs du **service à la consommation** (15 580 emplois, soit 33 %) et du **service public** (14 395 emplois, soit 30 %). Les femmes sont moins présentes dans le **secteur primaire**, où elles occupent 2 845 emplois, soit 6 % du total de l'emploi des femmes. La proportion d'emplois pour les hommes et pour les femmes est à peu près égale dans les secteurs du **service à la consommation** et du **service à la production**. Cependant, dans les **secteurs primaire et secondaire**, les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes, alors que cette tendance est inversée dans le secteur du **service public** où les femmes occupent 70 % des emplois.

Tableau 6 : Répartition des emplois selon le sexe et les niveaux de compétence

Niveaux de compétence	Québec						Centre-du-Québec					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
<b>Gestion</b>	203 930	64	115 100	36	319 030	10	5 145	66	2 685	34	7 830	8
<b>Professionnel</b>	262 585	44	328 685	56	591 270	18	4 415	39	7 000	61	11 415	11
<b>Technique</b>	534 225	53	471 505	47	1 005 730	30	20 025	59	14 075	41	34 100	33
<b>Intermédiaire</b>	475 920	46	557 875	54	1 033 795	31	17 450	51	16 440	49	33 890	33
<b>Élémentaire</b>	216 730	53	190 500	47	407 230	12	8 090	53	7 055	47	15 145	15
<b>Total</b>	<b>1 693 390</b>	<b>50</b>	<b>1 663 665</b>	<b>50</b>	<b>3 357 055</b>	<b>100</b>	<b>55 125</b>	<b>54</b>	<b>47 255</b>	<b>46</b>	<b>102 380</b>	<b>100</b>

En ce qui a trait aux niveaux de compétence, la répartition des emplois au Centre-du-Québec se distingue de la tendance provinciale (voir le tableau 6 et les figures 4 et 5). La région compte une proportion plus élevée d'emplois des niveaux **élémentaire**, **intermédiaire** et **technique** et, à l'inverse, moins d'emplois des niveaux **professionnel** et de la **gestion**, et cela, autant pour les hommes que pour les femmes.

La principale différence s'observe dans la proportion d'emplois de niveau **professionnel** occupés par des hommes qui est deux fois moins élevée au Centre-du-Québec (8 %) comparativement à la moyenne provinciale (16 %). Pour le Centre-du-Québec, les hommes occupent une part plus importante des emplois que les femmes pour les niveaux de la **gestion** et **technique**. À l'inverse, on retrouve une proportion plus importante de femmes dans les emplois de niveau **professionnel** et **intermédiaire**. La proportion des emplois de niveau **élémentaire** est égale chez les hommes et les femmes au Centre-du-Québec en 2006 (15 %).

Les emplois se retrouvent principalement dans les niveaux **intermédiaire** et **technique**, avec 67 990 des emplois de la région (66 %). Ce constat est valide quel que soit le sexe (voir les figures 4 et 5).

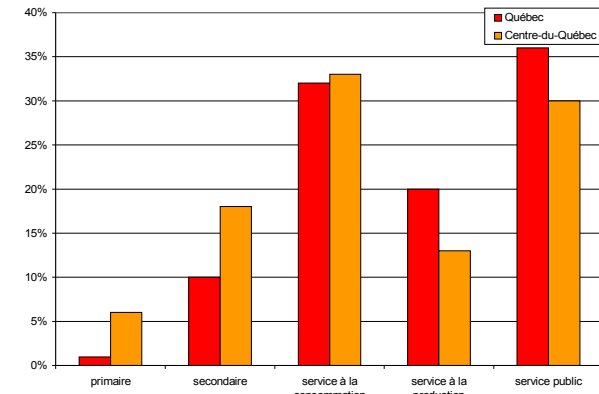
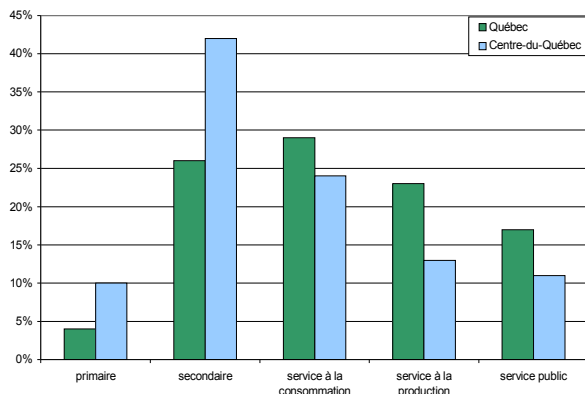


Figure 2: Répartition des emplois selon les secteurs d'activité en 2006 (hommes)

Figure 3: Répartition des emplois selon les secteurs d'activité en 2006 (femmes)

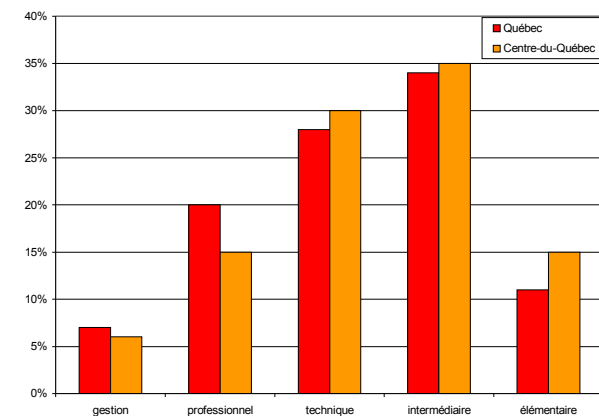
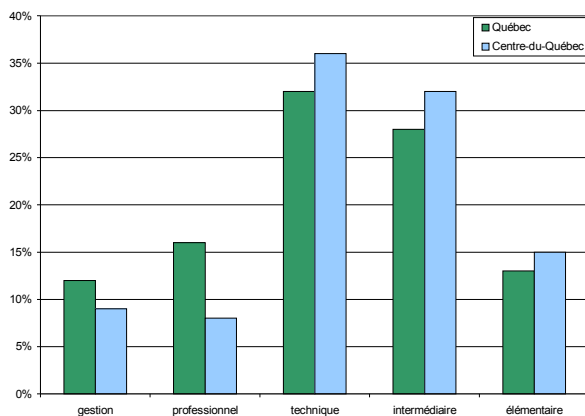


Figure 4: Répartition des emplois selon les niveaux de compétence en 2006 (hommes)

Figure 5: Répartition des emplois selon les niveaux de compétence en 2006 (femmes)

## Portrait de l'emploi dans les MRC

C'est dans les MRC de Drummond et d'Arthabaska que l'on retrouve la majorité des emplois (72 370), soit 71 % des emplois de la région. Par ailleurs, le **secteur secondaire** est le secteur qui offre le plus d'emplois dans les MRC de L'Érable, Bécancour et Drummond. La MRC d'Arthabaska offre quant à elle des emplois dans le **service à la consommation** et le **secteur secondaire**. Nicolet-Yamaska se démarque car on y retrouve plutôt des emplois dans le **service public** et le **service à la consommation** (voir le tableau 7). Comme on peut le comprendre à l'annexe 1 qui présente les secteurs d'activité plus détaillés, le grand nombre d'emplois des ministères provinciaux et la présence de l'École nationale de police à Nicolet expliquent que l'on retrouve les plus fortes proportions d'emplois des services d'enseignement et d'administration publique dans la MRC de Nicolet-Yamaska. (voir le tableau 7).

Tableau 7 : Répartition des emplois par secteur d'activité selon les MRC

Secteurs d'activité	L'Érable		Bécancour		Arthabasca		Drummond		Nicolet-Yamaska	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Primaire	1 580	14	1 110	12	1 920	6	2 305	5	1 395	14
Secondaire	4 135	38	3 575	38	8 460	29	13 425	31	1 845	19
Service à la consommation	2 475	23	1 550	16	9 290	31	12 815	30	2 890	30
Service à la production	1 230	11	1 180	12	3 850	13	5 980	14	915	10
Service public	1 490	14	2 090	22	6 080	21	8 245	19	2 585	27
<b>Total</b>	<b>10 910</b>	<b>100</b>	<b>9 505</b>	<b>100</b>	<b>29 600</b>	<b>100</b>	<b>42 770</b>	<b>100</b>	<b>9 630</b>	<b>100</b>

Dans les 5 MRC, les emplois les plus représentés demandent soit un niveau **technique** soit un niveau **intermédiaire**. Les emplois de niveau **professionnel** se retrouvent d'avantage dans Nicolet-Yamaska et Arthabaska alors que les emplois de niveau **technique** sont proportionnellement plus présents dans Nicolet-Yamaska et Bécancour. De leur côté, Drummond et L'Érable ont les plus fortes proportions d'emplois de niveau **élémentaire**. L'Érable se distingue avec la plus faible proportion d'emplois de niveau **professionnel** et la plus forte proportion d'emplois de niveau **intermédiaire**.

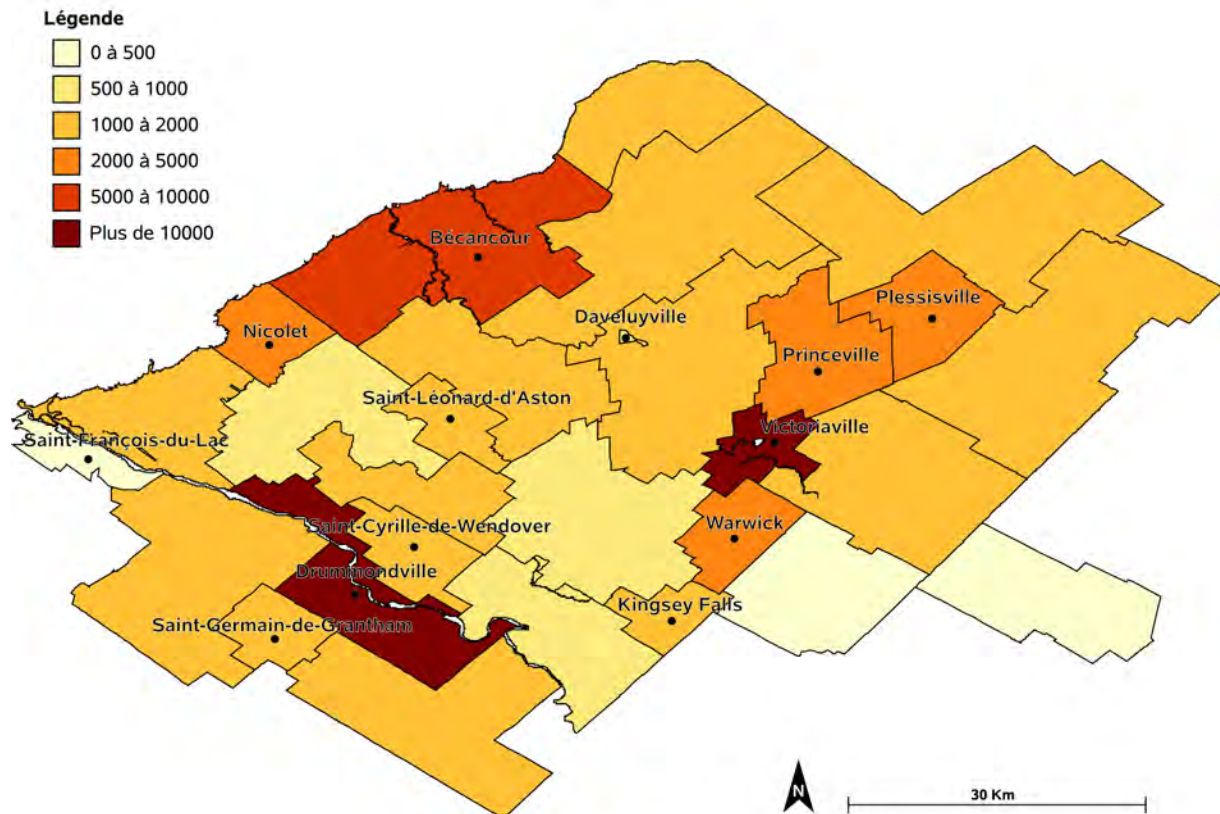
Tableau 8 : Répartition des emplois par niveau de compétence selon les MRC

Niveaux de compétence	L'Érable		Bécancour		Arthabasca		Drummond		Nicolet-Yamaska	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Gestion	635	6	600	6	2 420	8	3 515	8	660	7
Professionnel	790	7	1 040	11	3 475	12	4 835	11	1 275	13
Technique	3 645	33	3 740	39	9 600	32	13 475	32	3 640	38
Intermédiaire	4 040	37	2 850	30	9 825	33	14 245	33	2 930	30
Élémentaire	1 785	16	1 275	13	4 255	14	6 690	16	1 140	12
<b>Total</b>	<b>10 895</b>	<b>100</b>	<b>9 505</b>	<b>100</b>	<b>29 575</b>	<b>100</b>	<b>42 760</b>	<b>100</b>	<b>9 645</b>	<b>100</b>

La répartition des emplois selon le secteur d'activité et les niveaux de compétence selon le sexe se trouve aux annexes 2 et 3.

## 2 - Analyse de l'organisation spatiale de l'emploi dans les 29 zones

La figure 6 illustre la répartition de l'emploi total dans les 29 zones du territoire. Deux zones se distinguent : Drummondville (34 395 emplois) et Victoriaville (19 885 emplois) avec un total de 54 280 emplois représentant 53 % des emplois du Centre-du-Québec.



### La répartition des emplois selon les secteurs d'activité

La figure 7 (page 21) fait ressortir les pôles d'emplois en fonction du nombre d'emplois selon les secteurs d'activité. L'analyse du tableau 9 fait ressortir des caractéristiques importantes sur les emplois par secteur d'activité. Tout d'abord, dans le secteur primaire, l'analyse du nombre d'emplois révèle que 2 zones comptent plus de 500 emplois : Drummond zone 2 (640 emplois), Drummond zone 1 (620 emplois). Dans 8 des 29 zones, le secteur primaire est le secteur qui fournit le plus d'emplois. Dans certains cas tels que Nicolet-Yamaska zone 2 et Arthabaska zone 5, ce secteur fournit même un emploi sur deux.

Tableau 9 : Répartition des emplois selon les secteurs d'activité

Zones	Primaire		Secondaire		Service à la consommation		Service à la production		Service public		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
L'Érable zone 1	435	24	730	40	375	21	115	6	150	8	1 805	100
L'Érable zone 2	495	35	255	18	285	20	195	14	185	13	1 415	100
Plessisville	370	8	1 200	27	1 260	28	705	16	925	21	4 460	100
Princeville	275	9	1 965	61	560	17	200	6	225	7	3 225	100
<b>MRC de L'Érable</b>	<b>1 575</b>	<b>14</b>	<b>4 150</b>	<b>38</b>	<b>2 480</b>	<b>23</b>	<b>1 215</b>	<b>11</b>	<b>1 485</b>	<b>14</b>	<b>10 905</b>	<b>100</b>
Nicolet	200	5	610	14	1 290	29	315	7	2 005	45	4 420	100
Nicolet-Yamaska zone 1	290	23	250	20	365	29	215	17	155	12	1 275	100
Nicolet-Yamaska zone 2	385	51	90	12	190	25	75	10	10	1	750	100
Nicolet-Yamaska zone 3	295	19	360	24	565	37	175	11	130	9	1 525	100
Saint-François-du-Lac	35	8	105	24	220	51	40	9	35	8	435	100
Saint-Léonard-d'Aston	145	14	380	37	210	20	90	9	215	21	1 040	100
<b>MRC de Nicolet-Yamaska</b>	<b>1 350</b>	<b>14</b>	<b>1 795</b>	<b>19</b>	<b>2 840</b>	<b>30</b>	<b>910</b>	<b>10</b>	<b>2 550</b>	<b>27</b>	<b>9 445</b>	<b>100</b>
Bécancour	455	6	3 340	46	1 020	14	890	12	1 495	21	7 200	100
Bécancour zone 1	375	38	180	18	175	18	120	12	130	13	980	100
Bécancour zone 2	255	20	55	4	345	28	150	12	445	36	1 250	100
<b>MRC de Bécancour</b>	<b>1 085</b>	<b>12</b>	<b>3 575</b>	<b>38</b>	<b>1 540</b>	<b>16</b>	<b>1 160</b>	<b>12</b>	<b>2 070</b>	<b>22</b>	<b>9 430</b>	<b>100</b>
Arthabaska zone 1	375	42	110	12	235	26	90	10	90	10	900	100
Arthabaska zone 2	375	28	515	39	255	19	120	9	55	4	1 320	100
Arthabaska zone 3	130	29	80	18	155	34	30	7	60	13	455	100
Arthabaska zone 4	340	28	320	26	270	22	240	20	60	5	1 230	100
Arthabaska zone 5	195	47	75	18	95	23	30	7	20	5	415	100
Daveluyville	10	1	440	56	160	20	80	10	95	12	785	100
Kingsey Falls	65	4	1 060	66	240	15	120	8	110	7	1 595	100
Victoriaville	200	1	4 255	21	7 375	37	2 750	14	5 270	27	19 850	100
Warwick	200	7	1 575	55	515	18	325	11	265	9	2 880	100
<b>MRC d'Arthabaska</b>	<b>1 890</b>	<b>6</b>	<b>8 430</b>	<b>29</b>	<b>9 300</b>	<b>32</b>	<b>3 785</b>	<b>13</b>	<b>6 025</b>	<b>20</b>	<b>29 430</b>	<b>100</b>
Drummondville	350	1	10 420	30	11 160	32	4 960	14	7 505	22	34 395	100
Drummond zone 1	620	33	545	29	330	18	145	8	215	12	1 855	100
Drummond zone 2	640	38	500	30	310	18	130	8	100	6	1 680	100
Drummond zone 3	205	23	310	35	205	23	90	10	65	7	875	100
Drummond zone 4	290	21	540	39	310	22	90	6	160	12	1 390	100
Saint-Cyrille-de-Wendover	110	11	420	40	285	27	130	13	95	9	1 040	100
Saint-Germain-de-Grantham	95	7	655	47	185	13	380	27	85	6	1 400	100
<b>MRC de Drummond</b>	<b>2 310</b>	<b>5</b>	<b>13 390</b>	<b>31</b>	<b>12 785</b>	<b>30</b>	<b>5 925</b>	<b>14</b>	<b>8 225</b>	<b>19</b>	<b>42 635</b>	<b>100</b>
<b>Total</b>	<b>8 210</b>	<b>8</b>	<b>31 340</b>	<b>31</b>	<b>28 945</b>	<b>28</b>	<b>12 995</b>	<b>13</b>	<b>20 355</b>	<b>20</b>	<b>101 845</b>	<b>100</b>

Les emplois du **secteur secondaire** se retrouvent surtout au sein des grandes villes. Drummondville, Victoriaville et Bécancour offrent respectivement 10 420, 4 255 et 3 340 emplois dans ce secteur. Les autres zones de la région sont tout aussi intéressantes car même si elles n'offrent pas plus de 2 000 emplois, certaines zones fournissent proportionnellement plus d'emplois dans ce secteur. Alors que le Centre-du-Québec offre 31 % des emplois dans le **secteur secondaire**, Kingsey Falls en offre 66 %, Princeville 61 %, Daveluyville 56 % et Warwick 55 %. Il est important de mentionner que pour 12 des 29 zones, le **secteur secondaire** est celui qui offre le plus grand nombre d'emplois.

Le secteur du **service à la consommation** est celui qui procure le plus d'emplois dans 7 des 29 zones. Il compte 11 160 emplois à Drummondville et 7 375 emplois à Victoriaville. Pour toutes les autres zones, ce secteur offre moins de 1 500 emplois. En terme de pourcentage, c'est à Saint-François-du-Lac que ce secteur est le plus important, avec 51 % des 435 emplois de la zone.

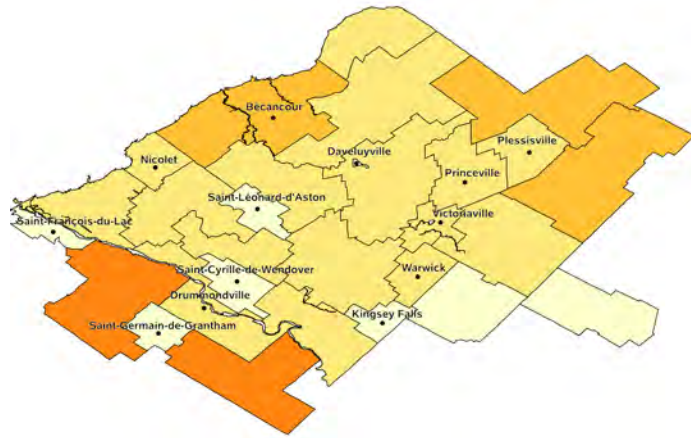
Le secteur du **service public** procure un pourcentage élevé des emplois à Nicolet (45 %) et Bécancour zone 2 (36 %). La situation a beaucoup changé dans L'Érable zone 2, puisque depuis le *Recensement 2001*, la fermeture de l'hôpital Saint-Julien a provoqué une baisse importante de l'emploi du service public dans cette zone de 31 % des emplois en 2001 à 13 % en 2006. En nombre, ce secteur offre globalement 20 355 emplois, dont 7 505 à Drummondville, 5 270 à Victoriaville, 2 005 à Nicolet et 1 495 à Bécancour. Plessisville, qui compte le plus grand nombre d'emplois de la MRC de L'Érable, n'a seulement que 925 emplois du secteur service public.

Du côté du **service à la production**, le pourcentage d'emploi se répartit plutôt uniformément sur tout le territoire. En effet, ce secteur offre une part d'emploi variant entre 6 % à Princeville, L'Érable zone 1 et Drummond zone 4, et 20 % à Arthabaska zone 4. La seule exception est à Saint-Germain-de-Grantham où le secteur service à la production compte pour 27 % des emplois (380 emplois).

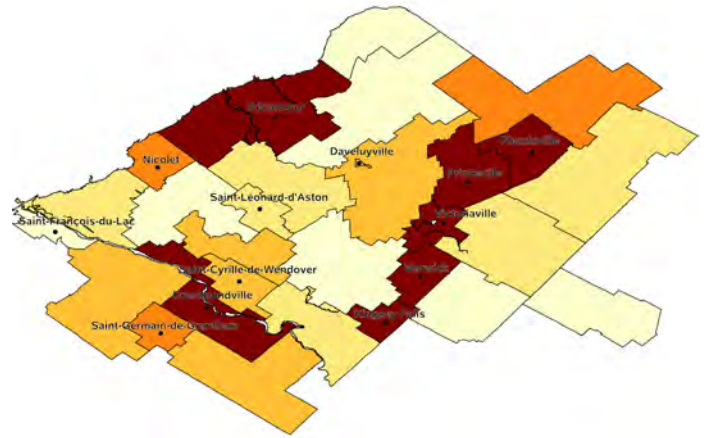
L'analyse de la concentration des emplois par secteur d'activité (figure 8) démontre que :

- les emplois du **secteur primaire** se concentrent davantage dans les zones rurales, plus particulièrement à Nicolet-Yamaska zone 2 et Arthabaska zone 5;
- les emplois du **secteur secondaire** se retrouvent concentrés à Kingsey Falls et à Princeville;
- les emplois du secteur **service à la consommation** se concentrent à Saint-François-du-Lac;
- les emplois du secteur **service public** sont concentrés à Saint-Germain-de-Grantham;
- les emplois du secteur **service à la production** se concentrent à Nicolet et à Bécancour zone 2.

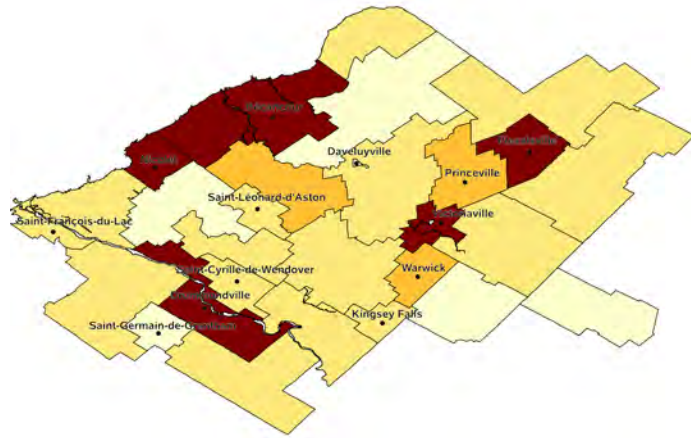
2 - Analyse de l'organisation spatiale de l'emploi dans les 29 zones



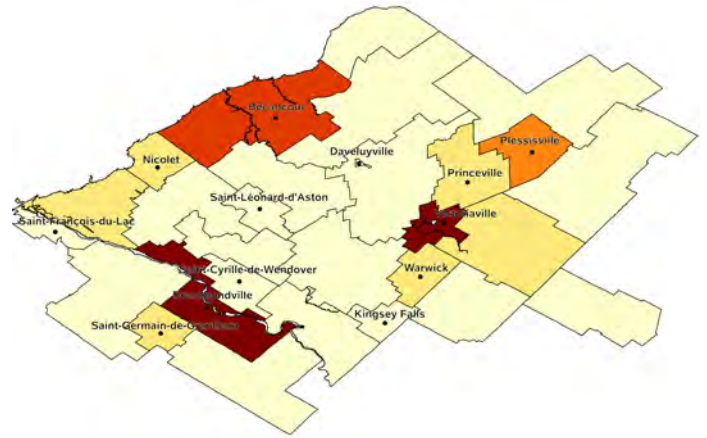
Primaire



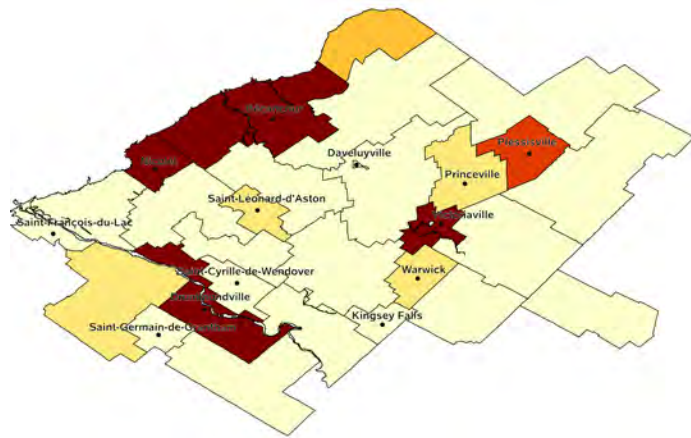
Secondaire



Service à la consommation



Service à la production



Service public

Légende



Figure 7: Répartition des emplois selon les secteurs d'activité

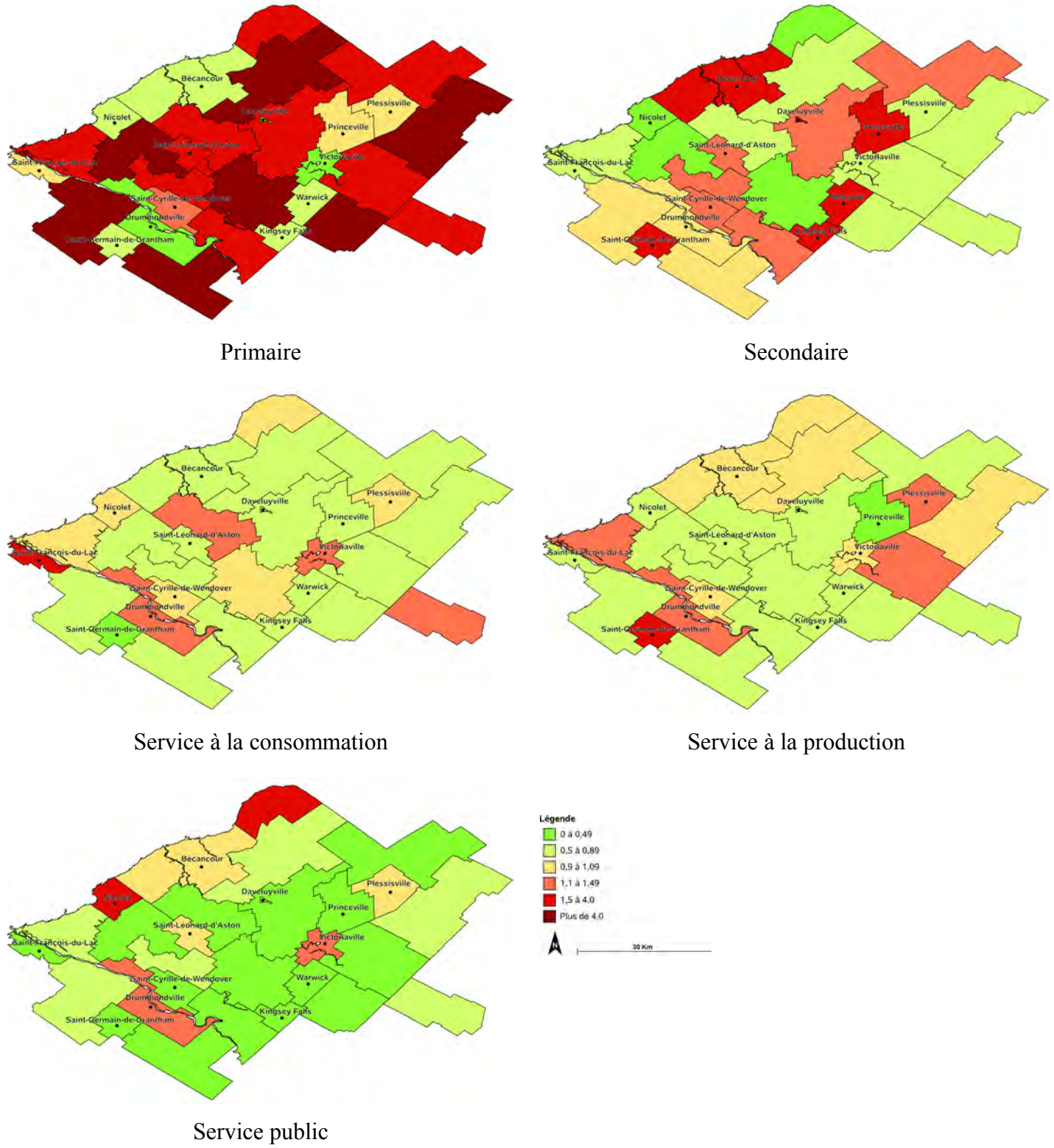
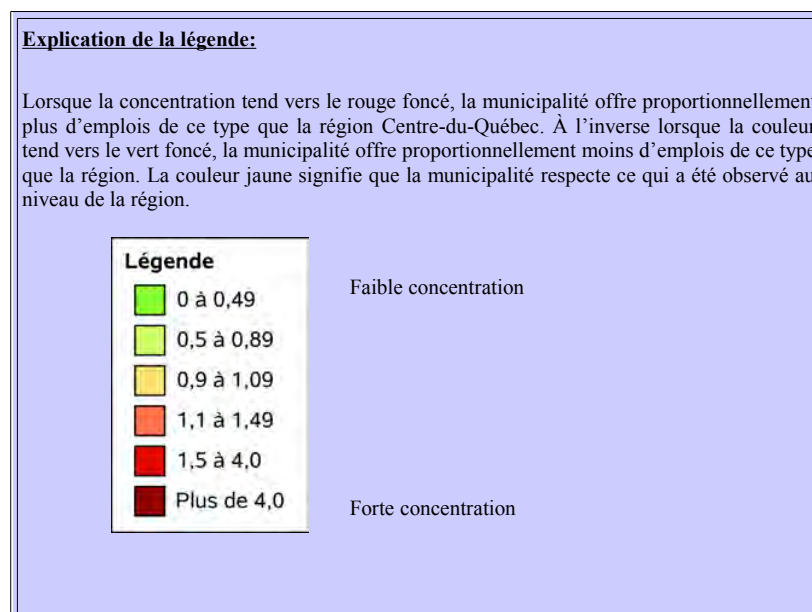


Figure 8: Concentration des emplois selon les secteurs d'activité

L'analyse des emplois peut également être effectuée en fonction de la concentration, comme dans la figure 8. Le calcul de la concentration permet d'analyser si la proportion d'emplois observée dans une zone pour un secteur d'activité ou un niveau de compétence particulier est comparable à l'ensemble de la région. Par exemple, on voit à la figure 8 que l'ensemble des zones rurales ont une concentration élevée d'emplois du **secteur primaire**. Les emplois du **secteur secondaire** sont très concentrés dans les zones de Daveluyville, Kingsey Falls, Warwick, Princeville, Saint-Germain-de-Grantham et Bécancour qui comptent de nombreuses entreprises de fabrication. Saint-François-du-Lac a une forte concentration d'emplois du **service à la consommation**, alors qu'à Saint-Germain-de-Grantham, c'est davantage le **service à la production** qui domine. Quant au secteur du **service public**, il se concentre premièrement à Nicolet (École nationale de police, Commission scolaire, Collège privé, hôpital et ministères provinciaux) et deuxièmement à Bécancour zone 2 (CLSC).



## La répartition des emplois selon les niveaux de compétence

On constate que les postes **techniques** et **intermédiaires** sont très représentés dans toutes les zones et forment dans tous les cas plus de 58 % du total des emplois (tableau 10).

Le nombre d'emplois requérant un niveau de compétence en **gestion** est généralement inférieur à 450 emplois dans toutes les zones à l'exception de Drummondville et Victoriaville. Certaines zones offrent proportionnellement plus d'emplois qu'au niveau de la région. C'est le cas de la municipalité de Daveluyville qui offre 14 % des emplois avec un niveau de compétence en gestion alors que la moyenne régionale n'est seulement que de 8 %.

Tableau 10 : Répartition des emplois selon les niveaux de compétence

Zones	Gestion		Professionnel		Technique		Intermédiaire		Élémentaire		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
L'Érable zone 1	55	3	55	3	575	34	670	39	360	21	1 715	100
L'Érable zone 2	90	7	55	4	585	43	395	29	220	16	1 345	100
Plessisville	320	7	425	10	1 550	35	1 635	37	520	12	4 450	100
Princeville	160	5	195	6	910	28	1 270	40	670	21	3 205	100
<b>MRC de L'Érable</b>	<b>625</b>	<b>6</b>	<b>730</b>	<b>7</b>	<b>3 620</b>	<b>34</b>	<b>3 970</b>	<b>37</b>	<b>1 770</b>	<b>17</b>	<b>10 715</b>	<b>100</b>
Nicolet	320	7	950	22	1 410	32	1 130	26	590	13	4 400	100
Nicolet-Yamaska zone 1	75	6	65	5	635	47	475	35	105	8	1 355	100
Nicolet-Yamaska zone 2	30	4	20	3	350	47	270	36	80	11	750	100
Nicolet-Yamaska zone 3	115	7	45	3	700	45	540	34	170	11	1 570	100
Saint-François-du-Lac	40	9	25	5	140	30	225	48	35	8	465	100
Saint-Léonard-d'Aston	70	7	120	12	380	37	290	29	155	15	1 015	100
<b>MRC de Nicolet-Yamaska</b>	<b>650</b>	<b>7</b>	<b>1 225</b>	<b>13</b>	<b>3 615</b>	<b>38</b>	<b>2 930</b>	<b>31</b>	<b>1 135</b>	<b>12</b>	<b>9 555</b>	<b>100</b>
Bécancour	405	6	660	9	2 965	41	2 135	30	1 050	15	7 215	100
Bécancour zone 1	75	8	60	6	370	39	320	34	120	13	945	100
Bécancour zone 2	120	10	295	24	410	33	340	27	90	7	1 255	100
<b>MRC de Bécancour</b>	<b>600</b>	<b>6</b>	<b>1 015</b>	<b>11</b>	<b>3 745</b>	<b>40</b>	<b>2 795</b>	<b>30</b>	<b>1 260</b>	<b>13</b>	<b>9 415</b>	<b>100</b>
Arthabaska zone 1	20	2	65	7	450	50	305	34	55	6	895	100
Arthabaska zone 2	90	7	30	2	450	37	435	36	220	18	1 225	100
Arthabaska zone 3	0	0	40	9	145	33	195	45	55	13	435	100
Arthabaska zone 4	140	12	40	3	440	37	485	41	90	8	1 195	100
Arthabaska zone 5	0	0	10	3	250	68	90	24	20	5	370	100
Daveluyville	105	14	50	7	280	37	230	30	100	13	765	100
Kingsey Falls	175	11	275	17	490	30	460	28	225	14	1 625	100
Victoriaville	1 660	8	2 780	14	6 130	31	6 445	32	2 850	14	19 865	100
Warwick	195	7	195	7	795	28	1 015	36	650	23	2 850	100
<b>MRC d'Arthabaska</b>	<b>2 385</b>	<b>8</b>	<b>3 485</b>	<b>12</b>	<b>9 430</b>	<b>32</b>	<b>9 660</b>	<b>33</b>	<b>4 265</b>	<b>15</b>	<b>29 225</b>	<b>100</b>
Drummondville	2 910	8	4 375	13	10 550	31	11 135	32	5 405	16	34 375	100
Drummond zone 1	125	7	100	6	700	39	590	33	265	15	1 780	100
Drummond zone 2	55	3	65	4	555	34	720	44	260	16	1 655	100
Drummond zone 3	60	7	40	5	275	32	365	43	110	13	850	100
Drummond zone 4	115	8	90	6	440	31	580	41	180	13	1 405	100
Saint-Cyrille-de-Wendover	60	6	65	6	365	35	295	28	270	26	1 055	100
Saint-Germain-de-Grantham	140	10	90	6	520	36	470	33	210	15	1 430	100
<b>MRC de Drummond</b>	<b>3 465</b>	<b>8</b>	<b>4 825</b>	<b>11</b>	<b>13 405</b>	<b>32</b>	<b>14 155</b>	<b>33</b>	<b>6 700</b>	<b>16</b>	<b>42 550</b>	<b>100</b>
<b>Total</b>	<b>7 725</b>	<b>8</b>	<b>11 280</b>	<b>11</b>	<b>33 815</b>	<b>33</b>	<b>33 510</b>	<b>33</b>	<b>15 130</b>	<b>15</b>	<b>101 460</b>	<b>100</b>

Les emplois demandant un niveau de compétence **professionnel** se concentrent dans quatre villes importantes : Drummondville (4 375 emplois), Victoriaville (2 780 emplois), Nicolet (950 emplois) et Bécancour (660 emplois). Le cas de Nicolet est remarquable, avec plus de 1 emploi sur 5 de niveau de compétence **professionnel** alors que ce ratio est d'environ 1 pour 10 dans la région.

Les postes de niveau **technique** sont très bien représentés dans presque toutes les zones de la région. Dans la majorité des zones, la proportion des emplois est plus importante ou équivalente à celle constatée au niveau de la région (33 %); cependant, 9 zones offrent proportionnellement moins d'emplois que la région : Princeville, Warwick, Kingsey Falls, Saint-François-du-Lac, Victoriaville, Drummondville, Drummond zone 4 et 3 et Nicolet. Parmi ces zones, certaines présentent plus d'emplois de niveau **intermédiaire** que de niveau **technique** : Princeville, Saint-François-du-Lac, Victoriaville, Warwick, Drummondville, Drummond zone 3 et 4. Saint-Cyrille-de-Wendover est la zone qui compte proportionnellement le plus de postes de niveau **élémentaire** alors que Victoriaville et Drummondville offrent une plus grande diversité d'emplois.

Il est possible de faire une analyse semblable pour les postes de niveau **intermédiaire**. En effet, 17 zones offrent en proportion un nombre équivalent ou plus important d'emplois de niveau **intermédiaire** que la région Centre-du-Québec (33 %), alors que 12 zones en offrent moins.

Les emplois de niveau de compétence **élémentaire** se concentrent particulièrement dans 7 zones (plus de 15 %) : Saint-Cyrille-de-Wendover et Warwick ont les concentrations les plus élevées avec 26 et 23 % respectivement; suivent Princeville (21 %), L'Érable zone 1 (21 %), Arthabaska zone 2 (18 %), L'érable zone 2, Drummondville et Drummond zone 2 (16 %). La majorité des zones ont une proportion de postes de ce type inférieure aux observations faites au niveau de la région (15 %).

L'analyse de la concentration des emplois par niveau de compétence (figure 10) démontre que :

- les emplois du niveau de la **gestion** se concentrent davantage à Daveluyville;
- les emplois de niveau **professionnel** se retrouvent concentrés à Bécancour zone 2 et à Nicolet;
- les emplois de niveau **technique** se concentrent à Arthabaska zone 5;
- les emplois de niveau **intermédiaire** ne présentent pas d'aussi fortes concentrations et sont plutôt dispersés dans l'ensemble de la région Centre-du-Québec.
- les emplois de niveau **élémentaire** se concentrent à Saint-Cyrille-de-Wendover, Warwick et Princeville.

2 - Analyse de l'organisation spatiale de l'emploi dans les 29 zones

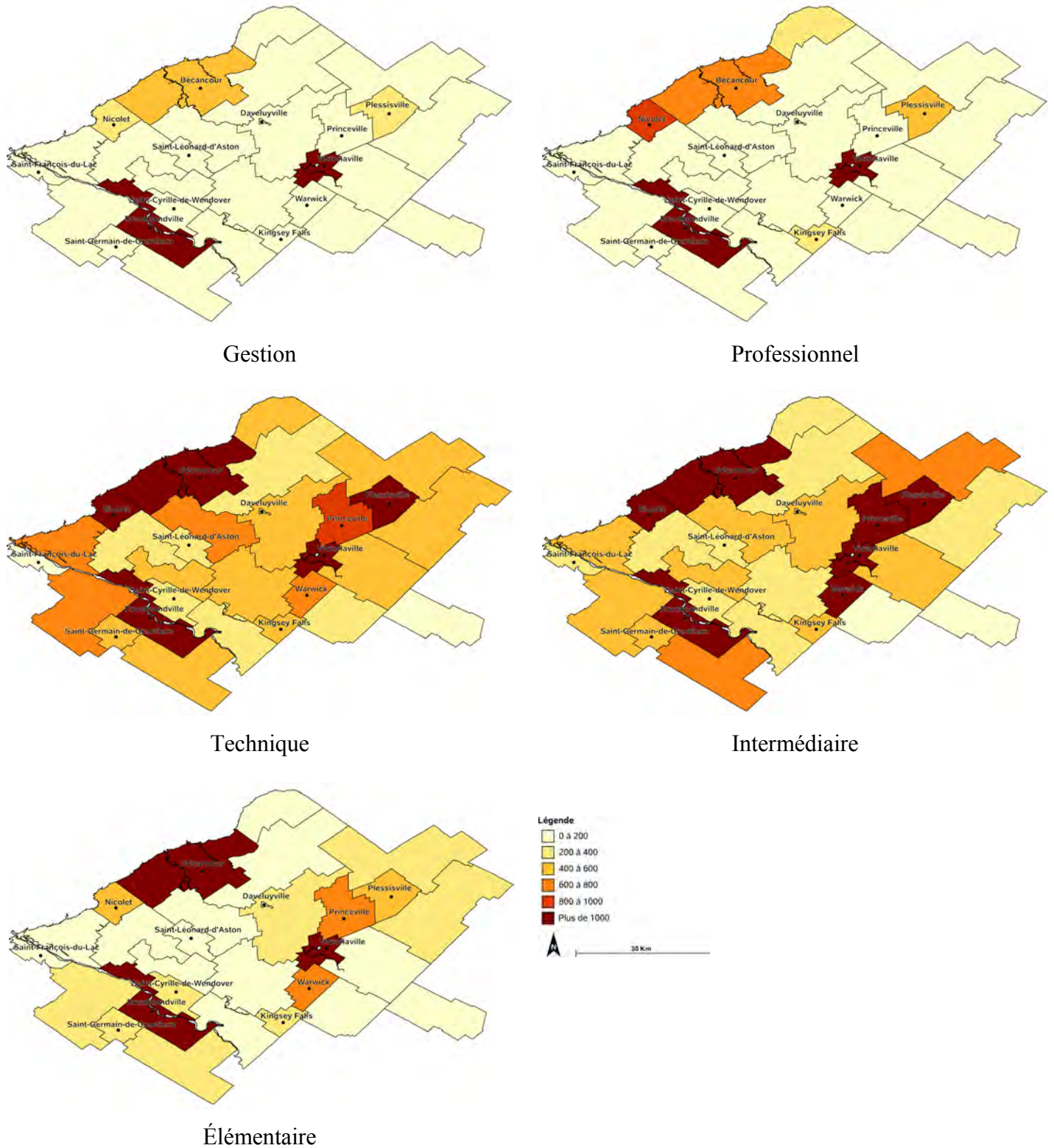
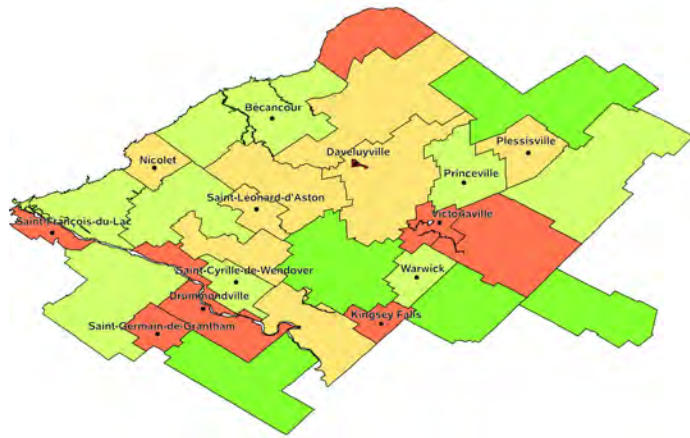
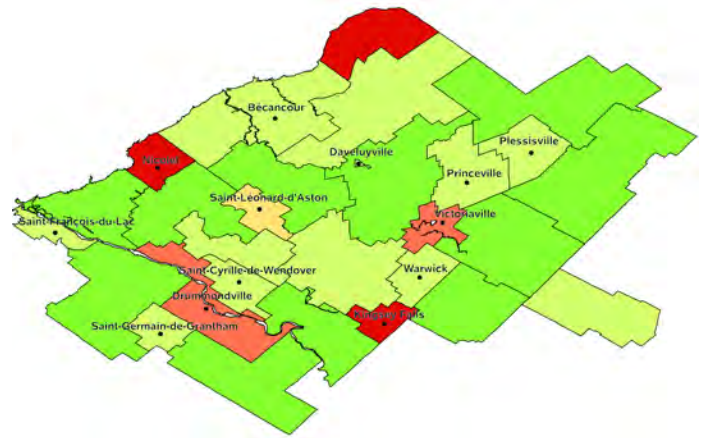


Figure 9: Répartition des emplois selon les niveaux de compétence

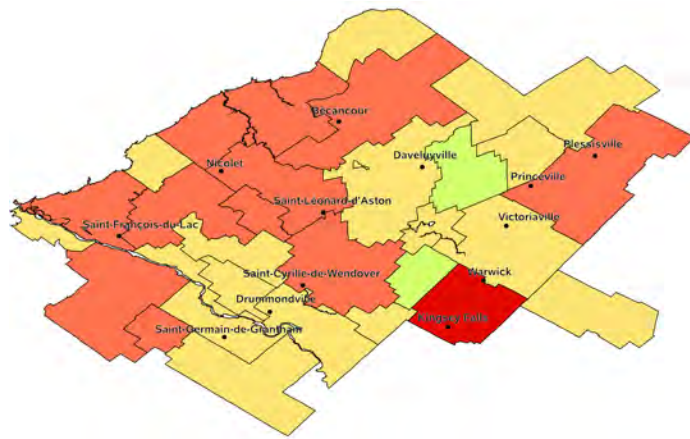
2 - Analyse de l'organisation spatiale de l'emploi dans les 29 zones



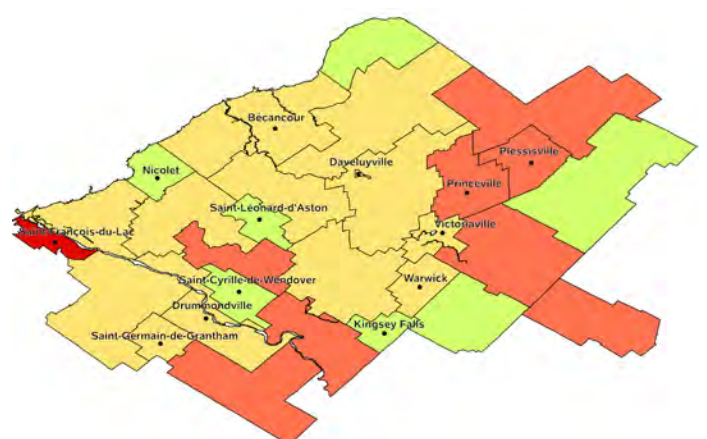
Gestion



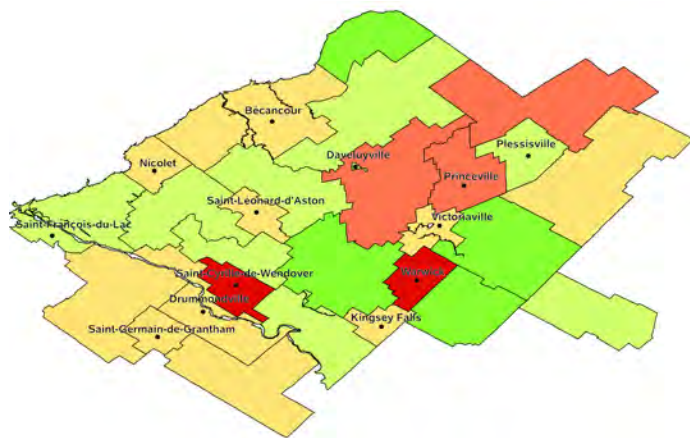
Professionnel



Technique



Intermédiaire



Élémentaire

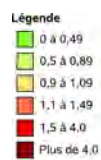


Figure 10: Concentration des emplois selon les niveaux de compétence

*En résumé, dans les 29 zones :*

Le **secteur secondaire** est celui qui emploie la plus grande part de la main-d'œuvre dans 12 des 29 zones. Dans 8 autres zones, c'est le **secteur primaire** qui fournit le plus d'emplois. Alors que 8 % des emplois de la région sont dans ce secteur, 19 zones sur 29 dépassent ce taux. On peut aussi remarquer que le **service public** se concentre fortement dans 2 zones de la région : Nicolet et Bécancour zone 2.

Les postes de niveau de compétence **technique** et **intermédiaire** sont très présents dans la plupart des zones. Ils forment dans toutes les zones plus de 58 % de l'emploi total. Les emplois de niveau **élémentaire** se regroupent dans plusieurs municipalités offrant une grande part d'emplois dans le **secteur secondaire**, sauf pour Saint-François-du-Lac où on ne retrouve que 8 % des emplois de niveau **élémentaire**. Daveluyville compte proportionnellement plus d'emplois de **gestion** (14 %) comparativement au reste de la région (8 %). Les emplois de niveau **professionnel** se retrouvent surtout dans Nicolet, Drummondville, Victoriaville et Bécancour zone 2 avec son CLSC.

### 3 - Analyse de l'emploi dans les principales municipalités

Les principales municipalités de la région offrent majoritairement des emplois dans le **secteur secondaire**, à l'exception de Victoriaville, Saint-François-du-Lac, Plessisville, Nicolet et Drummondville. En effet, Nicolet compte plus d'emplois dans le **service public** alors que Victoriaville, Saint-François-du-Lac, Plessisville et Drummondville sont plus orientées vers le **service à la consommation**. Dans certaines municipalités, plus de la moitié des emplois se retrouvent dans le **secteur secondaire**, c'est le cas de Kingsey Falls, Daveluyville, Princeville, et Warwick. Si dans certaines municipalités, la proportion d'emplois d'un secteur d'activité domine largement, dans d'autres, les emplois se partagent entre plusieurs secteurs d'activité. Dans Drummondville et Plessisville, deux secteurs d'activité se partagent la majorité des emplois, soit le **secondaire** et le **service à la consommation**.

Tableau 11 : Répartition des emplois par secteur d'activité pour les principales villes

Villes	Primaire (%)	Secondaire (%)	Service à la consommation (%)	Service à la production (%)	Service public (%)	Total (%)
Bécancour	6	<b>46</b>	14	12	21	<b>100</b>
Daveluyville	1	<b>56</b>	20	10	12	<b>100</b>
Drummondville	1	30	<b>32</b>	14	22	<b>100</b>
Kingsey Falls	4	<b>66</b>	15	8	7	<b>100</b>
Nicolet	5	14	29	7	<b>45</b>	<b>100</b>
Plessisville	8	27	<b>28</b>	16	21	<b>100</b>
Princeville	9	<b>61</b>	17	6	7	<b>100</b>
Saint-Cyrille-de-Wendover	11	<b>40</b>	27	13	9	<b>100</b>
Saint-François-du-Lac	8	24	<b>51</b>	9	8	<b>100</b>
Saint-Germain-de-Grantham	7	<b>47</b>	13	27	6	<b>100</b>
Saint-Léonard-d'Aston	14	<b>37</b>	20	9	21	<b>100</b>
Victoriaville	1	21	<b>37</b>	14	27	<b>100</b>
Warwick	7	<b>55</b>	18	11	9	<b>100</b>

Pour ce qui est des niveaux de compétence, les principales municipalités semblent se diviser en deux groupes : les municipalités avec une majorité d'emplois demandant un niveau de compétence **technique** et celles avec une majorité d'emplois demandant un niveau de compétence **intermédiaire**. Certaines municipalités offrent beaucoup plus d'emplois requérant un niveau de compétence particulier, soit **technique** ou **intermédiaire**, telles que Bécancour, Daveluyville, Nicolet, Princeville, Saint-Cyrille-de-Wendover, Saint-François-du-Lac, Saint-Léonard-d'Aston et Warwick. Dans les autres municipalités, c'est aussi l'emploi de niveau **technique** ou **intermédiaire** qui domine, mais avec moins d'écart. Par exemple, Plessisville offre 35 % d'emplois de niveau de compétence **technique** et 37 % pour les postes de niveau **intermédiaire**. Nicolet se démarque avec 22 % d'emplois de niveau **professionnel**. Pour ce qui est des emplois du niveau de la **gestion**, ils se retrouvent en plus forte proportion à Daveluyville et Kingsey Falls.

Tableau 12 : Répartition des emplois par niveaux de compétence pour les principales villes

Villes	Gestion (%)	Professionnel (%)	Technique (%)	Intermédiaire (%)	Élémentaire (%)	Total (%)
Bécancour	6	9	<b>41</b>	30	15	100
Daveluyville	14	7	<b>37</b>	30	13	100
Drummondville	8	13	31	<b>32</b>	16	100
Kingsey Falls	11	17	<b>30</b>	28	14	100
Nicolet	7	22	<b>32</b>	26	13	100
Plessisville	7	10	35	<b>37</b>	12	100
Princeville	5	6	28	<b>40</b>	21	100
Saint-Cyrille-de-Wendover	6	6	<b>35</b>	28	26	100
Saint-François-du-Lac	9	5	30	<b>48</b>	8	100
Saint-Germain-de-Grantham	10	6	<b>36</b>	33	15	100
Saint-Léonard-d'Aston	7	12	<b>37</b>	29	15	100
Victoriaville	8	14	31	<b>32</b>	14	100
Warwick	7	7	28	<b>36</b>	23	100

### La concentration des emplois dans les principales municipalités

C'est à Nicolet que l'on retrouve la plus forte proportion d'emplois dans le **service public**, avec une proportion deux fois supérieure à la moyenne de la région; Victoriaville suit avec 1,3 fois plus. Cela s'explique, tel que mentionné précédemment, par la présence de l'École nationale de police à Nicolet et de quelques ministères provinciaux dans ces deux villes.

Saint-François-du-Lac et Victoriaville se distinguent avec respectivement 1,8 fois plus et 1,3 fois plus d'emplois dans le **service à la consommation**. Les emplois du **secteur primaire** sont pour leur part plus présents à Saint-Léonard-d'Aston avec 1,7 fois plus d'emplois que la moyenne. Aussi, c'est à Saint-Germain-de-Grantham que se retrouve la plus forte concentration d'emplois dans le **service à la production**.

Les centres urbains de la région sont fortement axés vers des emplois du **secteur secondaire**, principalement composés d'emplois manufacturiers. Ceci s'explique entre autres par le fait que le Centre-du-Québec est, parmi les 17 régions du Québec, celle qui compte la plus forte proportion d'emplois manufacturiers. Certains pôles se distinguent avec près de deux fois plus d'emplois du **secteur secondaire** que la moyenne régionale. Ce phénomène s'explique notamment par la présence d'entreprises comme l'Aluminerie de Bécancour et les autres entreprises manufacturières du parc industriel et portuaire de Bécancour, Cascades à Kingsey Falls, Roland Boulanger, Industries Ling, Aliments Krispy Kernel et Weavexx à Warwick, Bateaux Princecraft, Camoplast et Olymel et Guitabec à Princeville, Doucet machinerie, Peintures Can-Lac et Machinage Piché à Daveluyville.







Tableau 13 : Concentration des emplois pour les principales municipalités selon le secteur d'activité

Villes	Primaire	Secondaire	Service à la consommation	Service à la production	Service public
Bécancour	0,78	1,51	0,50	0,97	1,04
Daveluyville	0,16	1,82	0,72	0,80	0,61
Drummondville	0,13	0,98	1,14	1,13	1,09
Kingsey Falls	0,51	2,16	0,53	0,59	0,35
Nicolet	0,56	0,45	1,03	0,56	2,27
Plessisville	1,03	0,87	0,99	1,24	1,04
Princeville	1,06	1,98	0,61	0,49	0,35
Saint-Cyrille-de-Wendover	1,31	1,31	0,96	0,98	0,46
Saint-François-du-Lac	1,00	0,78	1,78	0,72	0,40
Saint-Germain-de-Grantham	0,84	1,52	0,46	2,13	0,30
Saint-Léonard-d'Aston	1,73	1,19	0,71	0,68	1,03
Victoriaville	0,12	0,70	1,31	1,09	1,33
Warwick	0,86	1,78	0,63	0,88	0,46

**Explication de la légende:**

Lorsque la concentration tend vers le rouge foncé, la municipalité offre proportionnellement plus d'emplois de ce type que la région Centre-du-Québec. À l'inverse lorsque la couleur tend vers le vert foncé, la municipalité offre proportionnellement moins d'emplois de ce type que la région. La couleur jaune signifie que la municipalité respecte ce qui a été observé au niveau de la région.

**Légende**

	0 à 0,49	Faible concentration
	0,5 à 0,89	
	0,9 à 1,09	
	1,1 à 1,49	
	1,5 à 4,0	
	Plus de 4,0	Forte concentration

En ce qui a trait aux niveaux de compétence, 6 municipalités se distinguent en proposant des concentrations plus élevées d'emplois dans un niveau de compétence particulier. Saint-Cyrille-de-Wendover et Warwick ont des concentrations d'emplois plus élevées pour le niveau de compétence **élémentaire**. Nicolet offre deux fois plus d'emplois de niveau de compétence **professionnel** que la moyenne régionale alors que Kingsey Falls en possède 1,5 fois plus. Daveluyville offre 1,7 fois plus d'emplois que la région pour le niveau **gestion**. De son

côté, Saint-François-du-Lac possède 1,5 fois plus d'emplois de niveau **intermédiaire** que la moyenne du Centre-du-Québec. Cependant, le peu de valeurs de concentration extrêmes (vert foncé ou rouge foncé) dans le tableau 14 montre que dans la majorité des cas, la proportion d'emplois au sein des principales municipalités correspond aux observations faites au niveau de la région. On voit notamment que Victoriaville, Drummondville et Nicolet offrent une répartition d'emplois selon les niveaux de compétence qui ressemble beaucoup à celle de la région.

Tableau 14 : Concentration des emplois pour les principales municipalités selon le niveau de compétence

Villes	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
Bécancour	0,75	0,83	1,25	0,91	0,99
Daveluyville	1,78	0,58	1,09	0,90	0,87
Drummondville	1,12	1,15	0,93	0,99	1,06
Kingsey Falls	1,42	1,53	0,91	0,86	0,93
Nicolet	0,96	1,95	0,96	0,78	0,90
Plessisville	0,95	0,86	1,05	1,12	0,79
Princeville	0,65	0,55	0,85	1,20	1,40
Saint-Cyrille-de-Wendover	0,74	0,55	1,03	0,84	1,71
Saint-François-du-Lac	1,19	0,51	0,95	1,55	0,53
Saint-Germain-de-Grantham	1,31	0,58	1,11	1,01	1,00
Saint-Léonard-d'Aston	0,90	1,06	1,12	0,86	1,02
Victoriaville	1,11	1,27	0,93	0,99	0,97
Warwick	0,89	0,61	0,83	1,07	1,52

**En résumé, dans les principales municipalités :**

Au Centre-du-Québec, deux des cinq MRC, soit Drummond et Arthabaska, offrent 70 % des emplois de la région (72 065 emplois). Deux villes de ces MRC, Drummondville et Victoriaville se démarquent en fournissant 53 % des emplois de la région (54 245 emplois). 6 des 13 principales municipalités comptent une forte concentration d'emplois du **secteur secondaire**. Nicolet, à l'inverse, offre une concentration beaucoup plus faible dans ce secteur que la moyenne régionale. Saint-François-du-Lac compte une forte concentration d'emplois dans le secteur du **service à la consommation**. À Saint-Germain-de-Grantham, on retrouve une concentration des emplois du **service à la production** et du **secteur secondaire**. Dans la ville de Nicolet, les emplois du secteur du **service public** représentent une concentration supérieure à 2.

Toutes les villes offrent proportionnellement plus d'emplois demandant un niveau de compétence **technique** ou **intermédiaire**. Ce phénomène peut être vérifié quel que soit le sexe du travailleur (voir données en annexe 1).

## 4 - Analyse des déplacements domicile-travail

### Les principaux déplacements domicile-travail entre le Centre-du-Québec et les autres régions

La région Centre-du-Québec effectue de nombreux échanges de main-d'œuvre avec d'autres régions, à la fois pour des travailleurs entrant et des travailleurs sortant. Ces déplacements peuvent s'expliquer entre autres par le dynamisme du marché de l'emploi au Centre-du-Québec, la localisation géographique entre les deux grands centres urbains du Québec, la présence d'une ville importante, Trois-Rivières, limitrophe à la région et la présence d'un parc industriel important à Bécancour.

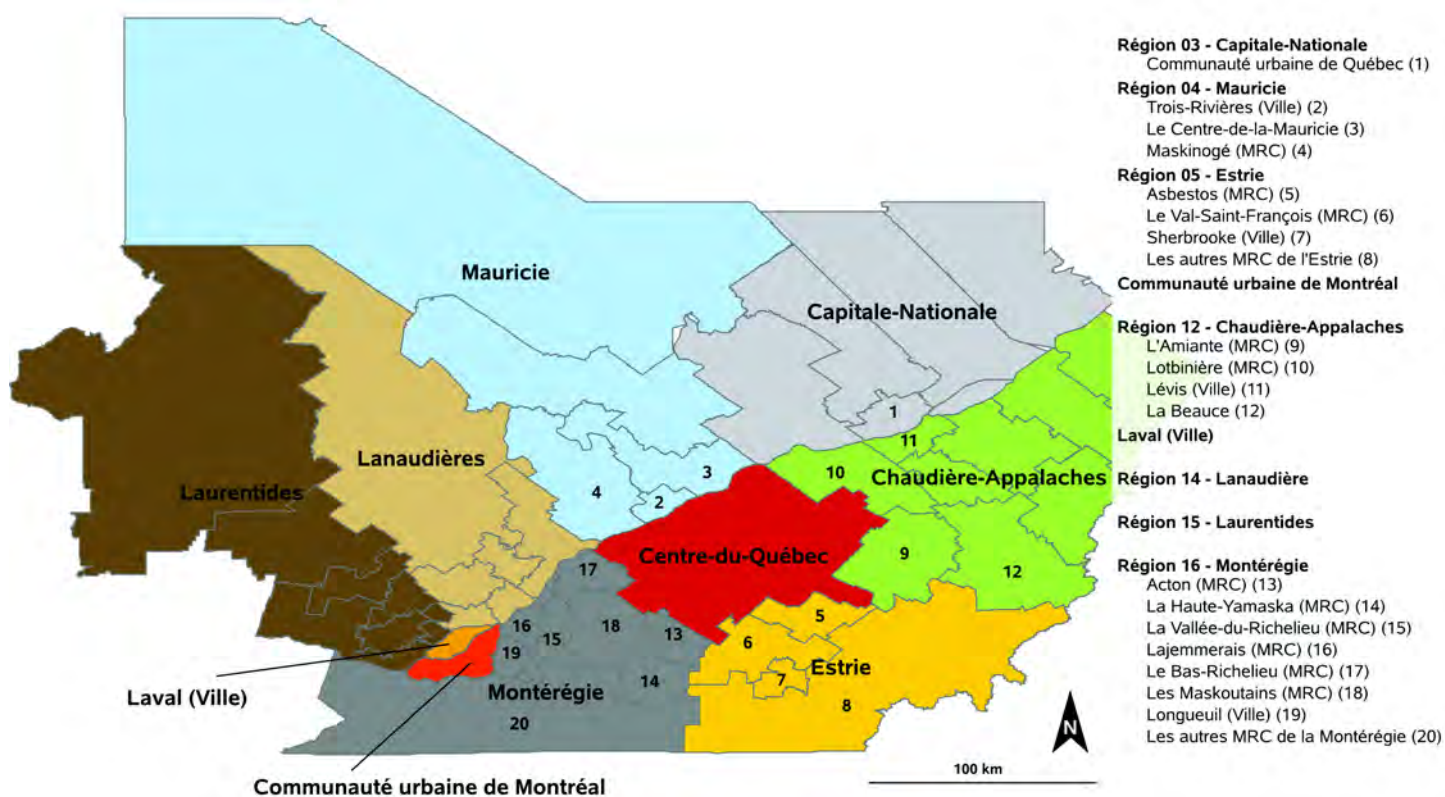


Figure 11: Carte des territoires extérieurs à la région Centre-du-Québec

Sur les 102 415 emplois que compte la région Centre-du-Québec, 10 450 sont comblés par des travailleurs résidant à l'extérieur de la région (environ 10 %). 9 675 personnes résidant au Centre-du-Québec travaillent à l'extérieur de la région. Le bilan des entrées et sorties de main-d'œuvre dans la région donne une valeur de 775 travailleurs entrant, soit environ 1 000 de moins qu'en 2001.

Tableau 15 : Liste des origines et des destinations en dehors du Centre-du-Québec

Zones	Départs		Arrivées	
	Total	%	Total	%
Acton (MRC)	440	5	490	5
Asbestos (MRC)	330	3	920	9
Communauté urbaine de Montréal	900	9	315	3
Communauté urbaine de Québec	610	6	255	2
L'Amiante (MRC)	410	4	545	5
La Beauce (région de)	20	0	30	0
La Haute-Yamaska (MRC)	80	1	55	1
La Vallée-du-Richelieu (MRC)	90	1	125	1
Lajemmerais (MRC)	145	1	55	1
Lanaudière (Région)	95	1	170	2
Laurentides (Région)	80	1	75	1
Laval (Ville)	100	1	25	0
Le Bas-Richelieu (MRC)	520	5	420	4
Le Centre-de-la-Mauricie (ancienne MRC)	195	2	460	4
Le Val-Saint-François (MRC)	445	5	330	3
Les autres MRC de l'Estrie	55	1	135	1
Les autres MRC de la Montérégie	245	3	110	1
Les Maskoutains (MRC)	1 090	11	400	4
Lévis (Ville)	150	2	150	1
Longueuil (Ville)	335	3	75	1
Lotbinière (MRC)	410	4	280	3
Maskinongé (MRC)	80	1	295	3
Sherbrooke (Ville)	400	4	285	3
Trois-Rivières (Ville)	2 450	25	4 450	43
<b>Total</b>	<b>9 675</b>	<b>100</b>	<b>10 450</b>	<b>100</b>

C'est avec la ville de Trois-Rivières que les échanges sont les plus importants, quel que soit le sens (25 % des départs et 43 % des arrivées), avec un solde positif de 2 000 vers le Centre-du-Québec. De nombreux résidents de la région occupent un emploi dans la Communauté urbaine de Montréal (900 travailleurs), dans la Communauté urbaine de Québec (610 travailleurs) et dans la MRC des Maskoutains (1 090 travailleurs) qui comprend la ville de Saint-Hyacinthe. Toutes les autres destinations des résidents de la région qui occupent un emploi hors du Centre-du-Québec sont moins importantes. En ce qui concerne la provenance des résidents de l'extérieur qui occupent un emploi au Centre-du-Québec, outre Trois-Rivières (4 450 arrivées), on retrouve les MRC environnantes, principalement celles d'Asbestos et de L'Amiante, mais aussi d'Acton, du Centre-de-la-Mauricie, du Bas-Richelieu et des Maskoutains, fournissant entre 920 et 400 arrivées de travailleurs au Centre-du-Québec.

## Les principaux déplacements domicile-travail entre les zones du Centre-du-Québec et les autres régions

Les tableaux 16 et 17 montrent les destinations et les origines qui dépassent 300 déplacements domicile-travail entre une municipalité ou une zone de la région et les territoires à l'extérieur de la région.

De nombreux résidents (1 455) de la région effectuent le trajet de Nicolet vers Trois-Rivières et de Bécancour vers Trois-Rivières pour travailler. Par ailleurs, comme le montre le tableau 17, les déplacements sont encore plus importants en sens inverse, alors que 3 640 résidents de Trois-Rivières ont un emploi à Nicolet ou Bécancour. La MRC des Maskoutains (Saint-Hyacinthe) est une destination privilégiée des résidents de Drummondville occupant un emploi hors de la région.

Tableau 16 : Principaux départs de la région Centre-du-Québec

Origines	Destinations	Nombre de déplacements
Bécancour	Trois-Rivières	1 080
Drummondville	Les Maskoutains	585
Nicolet	Trois-Rivières	375

Bécancour attire de la main-d'œuvre provenant de la ville de Trois-Rivières et de Shawinigan (Centre-de-la-Mauricie). Pour sa part, la ville de Drummondville attire de la main-d'œuvre résidant surtout dans la MRC d'Acton.

Tableau 17 : Principales arrivées dans la région Centre-du-Québec

Origines	Destinations	Nombre de déplacements
Trois-Rivières	Bécancour	2 880
Trois-Rivières	Nicolet	760
Acton	Drummondville	330
Shawinigan	Bécancour	300

## Les principaux déplacements domicile-travail entre les différentes zones du Centre-du-Québec

Tous les principaux déplacements domicile-travail (plus de 500 déplacements) entre les zones du Centre-du-Québec impliquent les villes de Drummondville et de Victoriaville, soit comme lieu de domicile ou lieu de travail (voir le tableau 18). Drummondville procure entre autres de l'emploi à 3 905 résidents des zones Saint-Cyrille-de-Wendover, Saint-Germain-de-Grantham, Drummond zone 1 et Drummond zone 2. Aussi, 2 365 résidents des zones Arthabaska zone 4, Arthabaska zone 2 et Princeville travaillent à Victoriaville.

Certains résidents de Drummondville et Victoriaville occupent un emploi dans une autre zone. Ainsi, les déplacements de main-d'œuvre sont particulièrement importants de Victoriaville vers Princeville et Warwick (1 415 résidents) et de Drummondville vers Saint-Germain-de-Grantham (605 résidents).

Tableau 18 : Principaux déplacements impliquant les zones du Centre-du-Québec (plus de 500 déplacements)

Origines	Destinations	Nombre de déplacements
Arthabaska zone 4	Victoriaville	1 245
Saint-Cyrille-de-Wendover	Drummondville	1 155
Drummond zone 1	Drummondville	950
Saint-Germain-de-Grantham	Drummondville	905
Drummond zone 2	Drummondville	895
Victoriaville	Princeville	715
Victoriaville	Warwick	700
Drummondville	Saint-Germain-de-Grantham	605
Arthabaska zone 2	Victoriaville	590
Princeville	Victoriaville	530
Drummond zone 4	Drummondville	515

## Le taux d'attraction

Généralement, une municipalité à vocation résidentielle verra ses résidents sortir de la zone pour travailler alors qu'une municipalité offrant beaucoup d'emplois pourra fournir du travail à une main-d'œuvre provenant de l'extérieur. Ainsi donc, il est possible de calculer le taux d'attraction qui permet de quantifier ces déplacements domicile-travail. Les zones auront tendance à attirer de la main-d'œuvre, à voir leurs résidents sortir pour occuper un emploi ou à connaître une situation d'équilibre.

### Les zones attirant des travailleurs

Certaines zones ne peuvent pas combler tous les emplois locaux seulement avec les travailleurs résidant dans cette même zone. On considère dans ce cas que la zone aura tendance à attirer les travailleurs de l'extérieur. Cette attraction se traduit par un taux d'attraction d'une valeur supérieure à 1.

Les zones qui attirent fortement les travailleurs sont généralement des municipalités ayant une part importante d'emplois manufacturiers. La ville de Daveluyville offre 2 fois plus d'emplois qu'elle n'a de travailleurs. Les villes de Bécancour, Kingsey Falls, Princeville, Warwick et Nicolet, avec des taux variant entre 1,30 et 1,49, proposent en moyenne 30 % plus d'emplois qu'elles n'ont de travailleurs. Les taux sont un peu moins grands pour les villes de Drummondville, Victoriaville et Plessisville. (voir le tableau 19)

Tableau 19 : Arrivées et départs au sein des zones du Centre-du-Québec

Zones	Emplois totaux	Travailleurs dans la zone	Nombre de départs	Taux de départ	Nombre d'arrivées	Taux d'attraction
Arthabaska zone 1	915	2 040	1 400	0,69	275	0,45
Arthabaska zone 2	1 305	2 300	1 520	0,66	525	0,57
Arthabaska zone 3	465	705	415	0,59	175	0,66
Arthabaska zone 4	1 280	2 560	1 830	0,71	550	0,50
Arthabaska zone 5	430	840	540	0,64	130	0,51
Bécancour zone 1	1 005	1 580	860	0,54	285	0,64
Bécancour zone 2	1 300	1 500	605	0,40	405	0,87
Bécancour	7 205	4 850	2 205	0,45	4 560	1,49
Daveluyville	780	380	220	0,58	620	2,05
Drummond zone 1	1 855	2 830	1 580	0,56	605	0,66
Drummond zone 2	1 730	2 585	1 550	0,60	695	0,67
Drummond zone 3	880	1 255	750	0,60	375	0,70
Drummond zone 4	1 415	1 515	800	0,53	700	0,93
Drummondville	34 395	30 620	5 065	0,17	8 840	1,12
Érable zone 1	1 780	2 000	845	0,42	625	0,89
Érable zone 2	1 415	1 935	965	0,50	445	0,73
Kingsey Falls	1 630	1 120	370	0,33	880	1,46
Nicolet	4 430	3 385	1 045	0,31	2 090	1,31
Nicolet-Yamaska zone 1	1 340	1 715	815	0,48	440	0,78
Nicolet-Yamaska zone 2	765	1 555	980	0,63	190	0,49
Nicolet-Yamaska zone 3	1 615	1 740	850	0,49	725	0,93
Plessisville	4 480	4 180	1 580	0,38	1 880	1,07
Princeville	3 245	2 620	1 105	0,42	1 730	1,24
Saint-Cyrille-de-Wendover	1 070	1 935	1 440	0,74	575	0,55
Saint-François-du-Lac	445	820	545	0,66	170	0,54
Saint-Germain-de-Grantham	1 420	1 845	1 385	0,75	960	0,77
Saint-Léonard-d'Aston	1 030	1 070	535	0,50	495	0,96
Victoriaville	19 885	18 215	4 170	0,23	5 840	1,09
Warwick	2 890	2 225	990	0,44	1 655	1,30

### Les zones d'où partent les travailleurs

Si le taux d'attraction est inférieur à 1, la zone compte plus de travailleurs que d'emplois; une partie de la main-d'œuvre se rend vers d'autres zones pour travailler. Comme les municipalités manufacturières et les principales villes attirent des travailleurs, les résidents des zones situées à proximité auront tendance à se diriger vers ces villes pour occuper un emploi. On le remarque pour les zones Arthabaska zone 2, Arthabaska zone 4, Arthabaska zone 5, Nicolet-Yamaska zone 2, Saint-Cyrille-de-Wendover et Saint-François-du-Lac avec un taux d'attraction d'environ 0,5; ces zones ont 2 fois plus de travailleurs que d'emplois.

### Les zones en équilibre

Les zones avec un taux d'attraction près de 1 se trouvent dans une situation d'équilibre. Ainsi le nombre d'emplois de la zone est environ le même que le nombre de travailleurs de la zone. Ce phénomène s'observe

pour les zones de Victoriaville, Plessisville, L'Érable zone 1, Saint-Léonard-d'Aston, Drummond zone 4 et Nicolet-Yamaska zone 3.

## Le taux de départ

Le taux de départ indique la proportion des travailleurs d'une zone qui quittent la zone pour leur travail. En général les grandes villes ont un taux de départ assez faible. Victoriaville a un taux de 0,23, Drummondville a un taux de 0,17 et Nicolet a un taux de 0,31. Dans ces villes, plus de 70 % des travailleurs ont donc un travail local. À l'opposé, certaines zones ont un taux très fort signifiant qu'une forte proportion de travailleurs quittent la zone pour aller à leur travail. Arthabaska zone 1, Saint-Germain-de-Grantham et Saint-Cyrille-de-Wendover voient de 69 % à 75 % des travailleurs quitter leur zone de résidence.

## 5 - Les déplacements domicile-travail selon les niveaux de compétence

Le tableau 20 et les figures 12 et 13 présentent les taux de départ et taux d'attraction selon les niveaux de compétence. Pour les emplois nécessitant un niveau de compétence en **gestion**, le taux de départ est très fort au sein des zones Arthabaska zone 3 et zone 5, Drummond zone 2. L'Érable zone 1, Nicolet-Yamaska zone 2 et Saint-Cyrille-de-Wendover (voir le tableau 20). Dans ces zones, plus de 70 % des résidents avec ce niveau de compétence quittent leur zone pour aller au travail. La ville de Daveluyville attire fortement les travailleurs avec un niveau de compétence en **gestion** : le taux d'attraction de 263 % signifie qu'elle a 2,63 fois plus d'emplois du niveau de la **gestion** que de résidents occupant ce type d'emploi. On peut aussi noter les forts taux d'attraction (environ 130 %) pour les zones Bécancour, Drummond zone 3, Nicolet et Warwick.

En ce qui concerne les emplois nécessitant un niveau de compétence **professionnel**, les zones Arthabaska zone 1, zone 2, zone 4 et zone 5, Nicolet-Yamaska zone 2 et zone 3, Drummond zone 1 et zone 2 et Saint-François-du-Lac ont des taux de départ de 88 à 100 %. Donc, plus de 88 % des résidents de ces zones qui occupent un emploi de niveau **professionnel** quittent leur zone de résidence pour aller travailler ailleurs. Les taux de départ dont le pourcentage dépasse 100 % signifient que le taux réel est de 100 %; le supplément est le fruit de l'incertitude sur le résultat du calcul du taux. De façon générale, pour 22 des 29 zones, c'est pour des postes de niveau **professionnel** que les taux de départs sont les plus élevés, ce qui signifie que les travailleurs quittent davantage leur zone de résidence pour un emploi de ce niveau. Par ailleurs, deux zones attirent davantage ce type de compétence, Daveluyville (333 %), Nicolet (184 %), Bécancour zone 2 (179 %) et Princeville (163 %).

Dans les zones Saint-François-du-Lac, Saint-Germain-de-Grantham et Arthabaska zone 2, 69 à 74 % des travailleurs quittent pour un emploi de niveau de compétence **technique** vers une autre zone. À l'inverse, Daveluyville obtient un taux d'attraction assez considérable de 311 %, ce qui signifie qu'elle a 3,11 fois plus d'emplois de niveau **technique** que de résidents occupant un emploi de ce niveau. Il faut aussi remarquer les taux d'attraction de 174 % à Bécancour, 156 % à Kingsey Falls, 125 % à Nicolet et 117 % à Warwick. Mis à part ces quelques cas, les différentes zones arrivent à combler les emplois de niveau **technique** avec les travailleurs résidents (taux d'attraction de près de 1) ou ont parfois moins d'emplois de ce niveau que de résidents (taux d'attraction inférieur à 1); amenant certains travailleurs à quitter pour travailler dans d'autres zones.

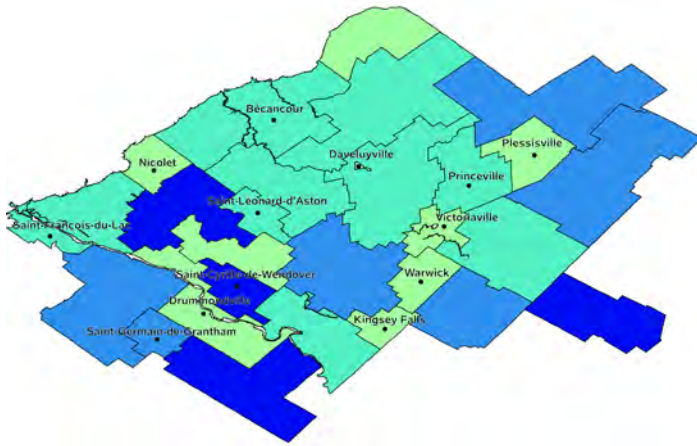
Les zones Arthabaska zone 2 zone 4 et zone 5, Saint-Germain-de-Grantham et Saint-Cyrille-de-Wendover ont au moins 74 % de leurs travailleurs qui quittent leur zone de résidence pour occuper un emploi demandant un niveau de compétence **intermédiaire**. Bécancour, Daveluyville, Kingsey-Falls, Princeville et Warwick sont des zones qui attirent fortement ce type de travailleurs avec des taux d'attraction variant entre 129 et 184 %.

Plus de 80 % des travailleurs de Saint-Germain-de-Grantham, Arthabaska zone 1, zone 4 et zone 5 qui occupent un emploi de niveau **élémentaire** quittent ces zones pour travailler ailleurs. Les zones de Bécancour, Kingsey-Falls, Princeville, Saint-Léonard-d'Aston et Warwick sont des zones qui attirent fortement ce type de travailleurs avec des taux d'attraction oscillant entre 130 à 184 %.

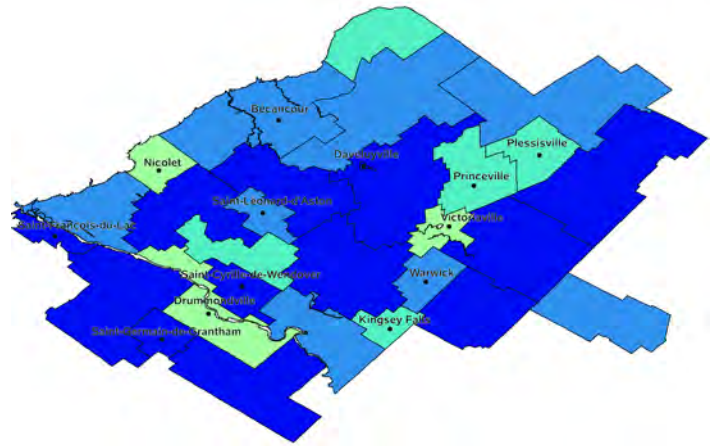
Tableau 20 : Taux de départ et taux d'attraction par zone

Zones	Taux de départ (%)					Taux d'attraction (%)				
	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
Arthabaska zone 1	67	89	57	66	87	33	36	51	50	18
Arthabaska zone 2	58	100	69	74	73	75	20	60	56	50
Arthabaska zone 3	100	64	61	59	53	0	57	57	80	73
Arthabaska zone 4	50	93	67	74	88	74	15	56	55	32
Arthabaska zone 5	78	120	57	75	88	0	20	74	35	24
Bécancour zone 1	45	67	47	54	67	75	100	65	57	46
Bécancour zone 2	24	58	41	39	54	114	179	65	86	51
Bécancour	48	71	42	42	28	129	90	174	138	184
Daveluyville	25	100	67	68	56	263	333	311	184	111
Drummond zone 1	66	90	50	65	62	57	65	69	63	63
Drummond zone 2	85	100	59	51	62	41	37	66	83	60
Drummond zone 3	56	63	62	59	67	133	50	68	68	67
Drummond zone 4	39	48	49	53	69	100	86	84	92	113
Drummondville	20	20	17	16	13	108	108	112	116	111
L'Érable zone 1	71	67	38	47	32	79	41	86	90	104
L'Érable zone 2	65	80	45	52	50	58	44	75	66	116
Kingsey Falls	24	44	27	42	30	121	128	156	167	150
Nicolet	23	39	31	34	23	136	184	125	117	113
Nicolet-Yamaska zone 1	45	76	35	52	60	75	62	95	74	45
Nicolet-Yamaska zone 2	87	142	58	56	79	40	33	55	53	38
Nicolet-Yamaska zone 3	48	125	46	59	50	100	75	96	98	81
Plessisville	35	42	35	39	48	107	129	103	116	83
Princeville	45	58	37	49	38	110	163	112	132	130
Saint-Cyrille-de-Wendover	83	82	65	83	70	50	38	61	41	90
Saint-François-du-Lac	42	88	74	55	75	67	63	53	65	25
Saint-Germain-de-Grantham	61	82	71	78	80	100	46	76	78	91
Saint-Léonard-d'Aston	54	69	48	55	36	108	92	88	89	141
Victoriaville	21	23	25	23	21	105	111	111	107	110
Warwick	33	62	49	45	33	130	87	117	129	181

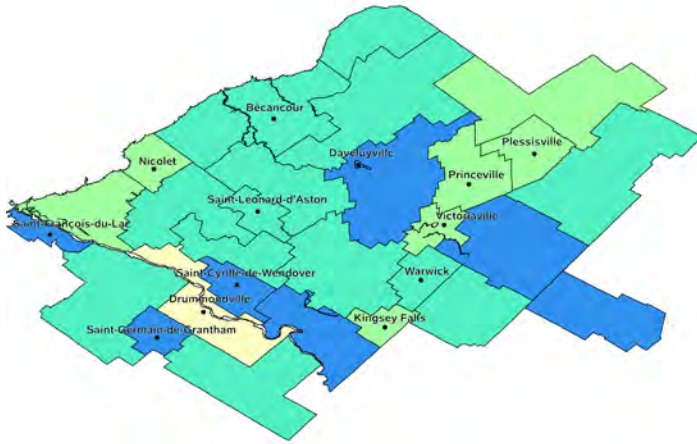
5 - Les déplacements domicile-travail selon les niveaux de compétence



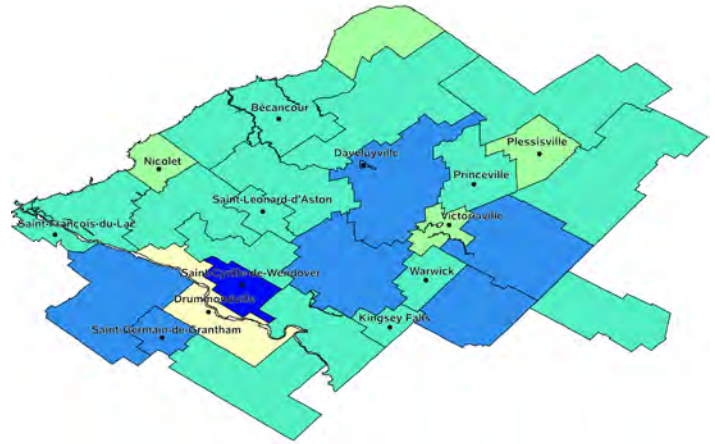
Gestion



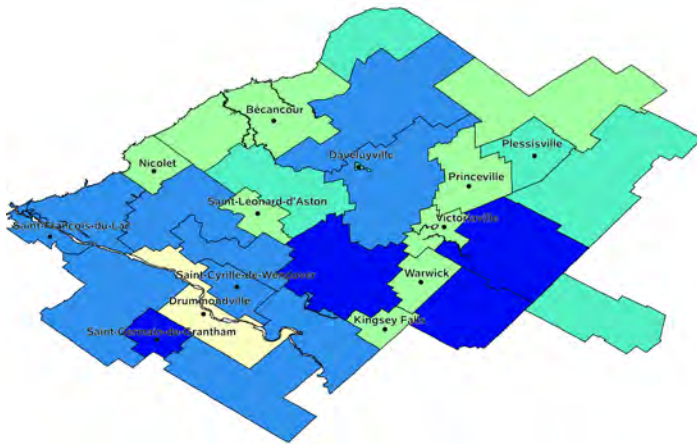
Professionnel



Technique



Intermédiaire



Élémentaire

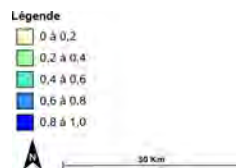
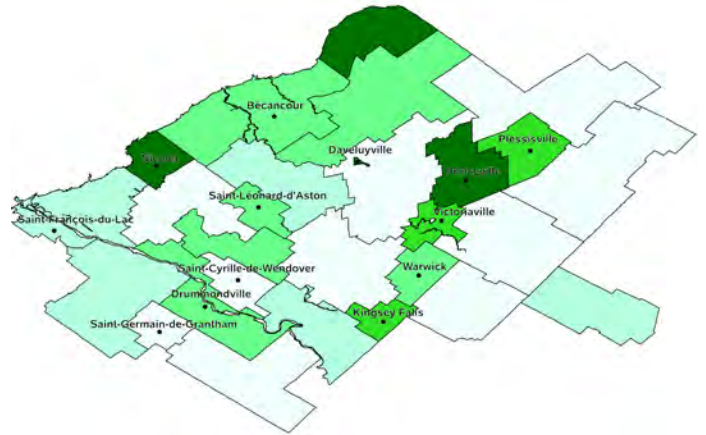


Figure 12: Taux de départ selon les niveaux de compétence

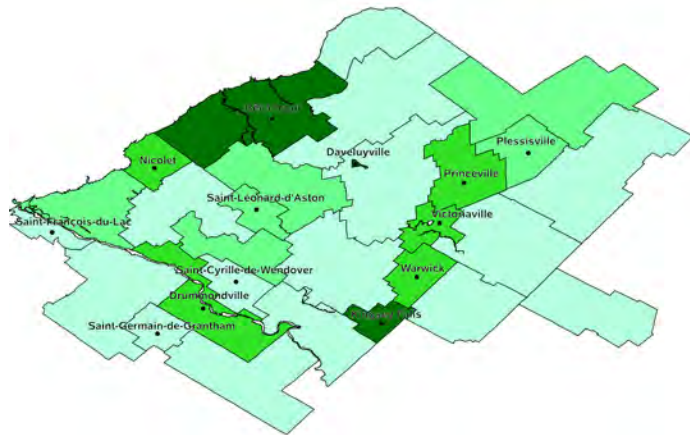
5 - Les déplacements domicile-travail selon les niveaux de compétence



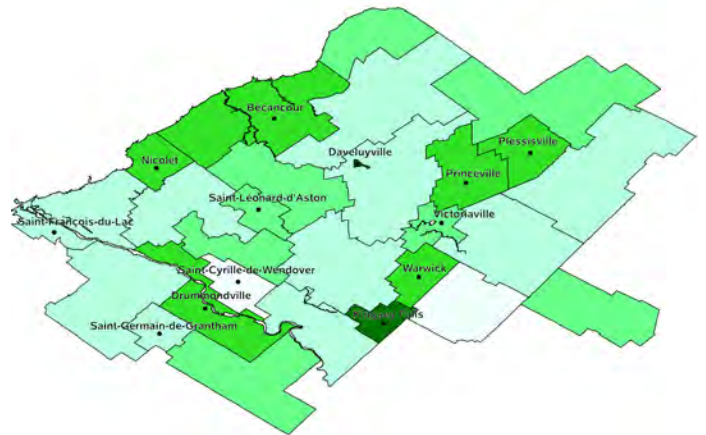
Gestion



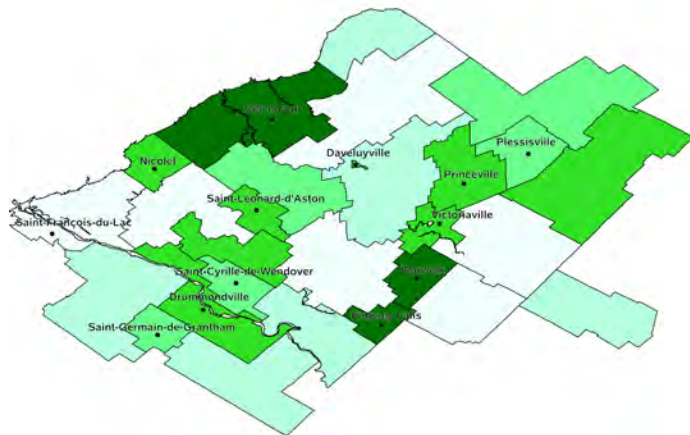
Professionnel



Technique



Intermédiaire



Élémentaire



Figure 13: Taux d'attraction selon les niveaux de compétence

## 6 - Déplacements domicile-travail impliquant les villes de Victoriaville et de Drummondville

Les villes de Victoriaville et Drummondville sont les deux pôles de la région générant le plus de déplacements domicile-travail. 5 840 personnes résidant à l'extérieur de la ville viennent travailler à Victoriaville et, à l'inverse, 4 170 résidants de Victoriaville occupent un emploi hors de la zone, pour un solde de 1 670 travailleurs entrant. À Drummondville, les déplacements domicile-travail sont encore plus importants : 8 840 emplois de Drummondville sont occupés par des travailleurs résidant à l'extérieur de la ville et, à l'opposé, 5 065 résidants ont un emploi à l'extérieur de Drummondville, pour un solde de 3 775 travailleurs entrant.

### Déplacements domicile-travail au sein de la région impliquant les villes de Victoriaville et de Drummondville

Victoriaville et Drummondville agissent principalement sur les zones avoisinantes. Ce constat est valide quel que soit le sens des déplacements domicile-travail. Pour l'illustrer, les déplacements domicile-travail supérieurs à 100 et impliquant ces deux villes sont présentés à la figure 14<sup>2</sup>.

Victoriaville attire principalement des travailleurs résidant dans Arthabaska zone 4 (1 245), Arthabaska zone 2 (580), Princeville (535), Warwick (485), Plessisville (470) et Arthabaska zone 1 (425). À l'inverse, Victoriaville fournit de la main-d'œuvre à Princeville (715), Warwick (700), Arthabaska zone 4 (345) et Plessisville (325).

Par ailleurs, les zones de Saint-Cyrille-de-Wendover, Drummond zone 1, Saint-Germain-de-Grantham et Drummond zone 2 fournissent le plus de main-d'œuvre à Drummondville (figure 14), alors que respectivement 1 155, 950, 915 et 885 de leur résidants occupent un emploi à Drummondville. Impliquant moins de déplacements, 525 résidants de Drummond zone 4 et 435 résidants de Drummond zone 3 travaillent à Drummondville. À l'inverse, les résidants de Drummondville travaillant hors de la zone se dirigent principalement vers Saint-Germain-de-Grantham (605), Saint-Cyrille-de-Wendover (355), Drummond zone 2 (345), Drummond zone 4 (340) et Drummond zone 1 (320).

On remarque aussi d'importants déplacements entre Drummondville et Victoriaville : 295 déplacements domicile-travail de Victoriaville vers Drummondville et 230 en sens inverse. Les travailleurs d'Arthabaska zone 1 se dirigent vers les deux villes, ceci pouvant s'expliquer par la localisation de cette zone située juste entre ces deux villes.

<sup>2</sup> Pour consulter l'ensemble des déplacements, incluant les déplacements inférieurs à 100, il faut se référer à l'atlas électronique au [www.atlas-emploi-centreduquebec.com](http://www.atlas-emploi-centreduquebec.com)

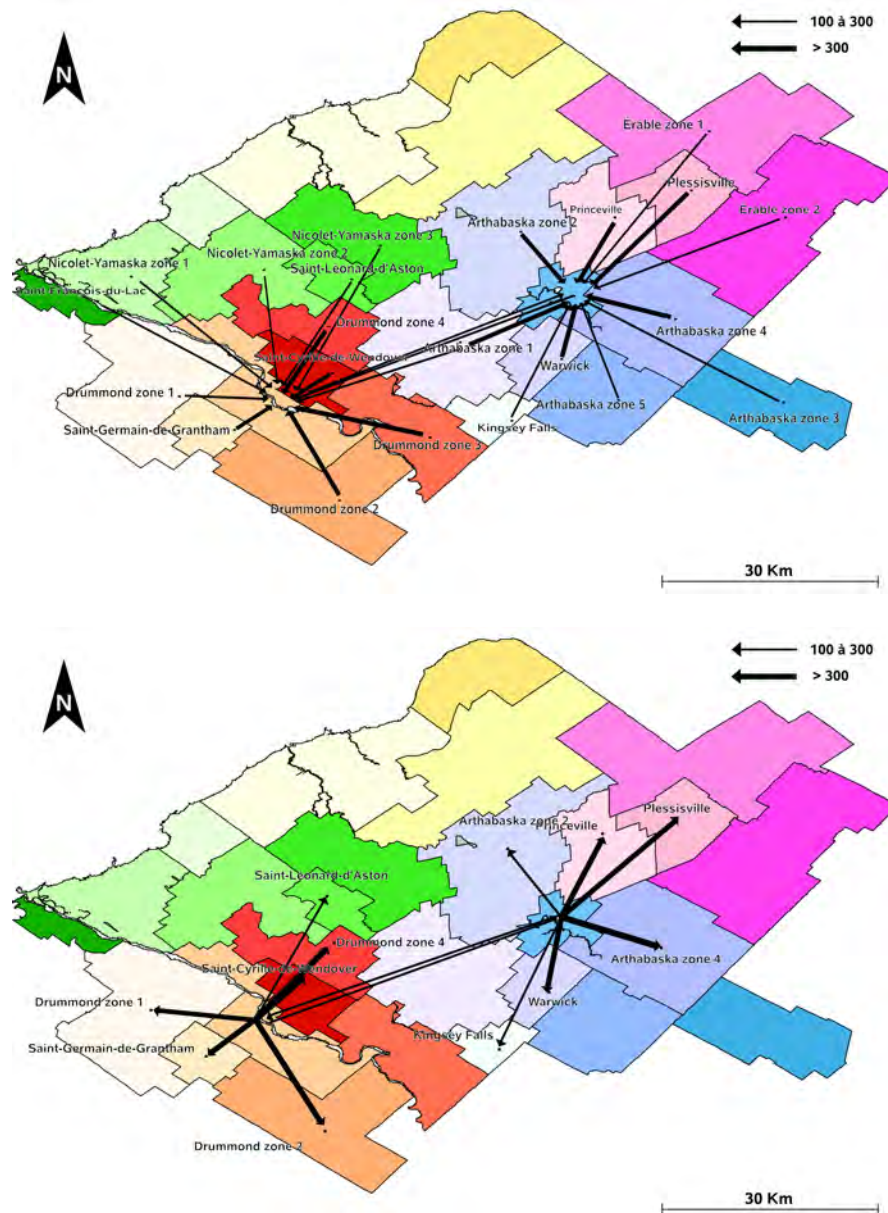


Figure 14: Déplacements impliquant les villes de Victoriaville et Drummondville au sein de la région

## Déplacements domicile-travail impliquant les villes de Victoriaville et de Drummondville et l'extérieur de la région

La situation géographique de Victoriaville et de Drummondville influence l'origine et la destination des déplacements domicile-travail. Pour illustrer cette tendance, la figure 15 présente les déplacements domicile-travail supérieurs à 100 impliquant l'extérieur du Centre-du-Québec et ces deux villes<sup>3</sup>.

Ce sont principalement des résidents d'Asbestos (180), de Trois-Rivières (140) et de la MRC de L'Amiante (130) qui se déplacent vers Victoriaville pour travailler. Des résidents de Victoriaville font également le trajet en sens inverse (135 vont travailler à Trois-Rivières et 90 vont travailler à Asbestos).

<sup>3</sup> Pour consulter l'ensemble des déplacements, incluant les déplacements inférieurs à 100, il faut se référer à l'atlas électronique au [www.atlas-emploi-centreduquebec.com](http://www.atlas-emploi-centreduquebec.com)

Drummondville présente un attrait plus important auprès des résidents de l'extérieur de la région. Ce sont les résidents de la MRC d'Acton qui sont les plus nombreux à se déplacer vers cette ville (330 personnes). Les autres territoires fournissant le plus de travailleurs à Drummondville sont la MRC des Maskoutains (280), la ville de Trois-Rivières (275), la MRC du Val-Saint-François (205), la Communauté urbaine de Montréal (205), la MRC du Bas-Richelieu (200) et la ville de Sherbrooke (195).

Des résidents de Drummondville font le trajet en sens inverse; 585 vont travailler dans la MRC des Maskoutains, 290 dans la Communauté urbaine de Montréal, 215 dans la MRC du Val-Saint-François, 190 dans la MRC d'Acton, 140 à Sherbrooke, 135 à Longueuil et 125 à Trois-Rivières.

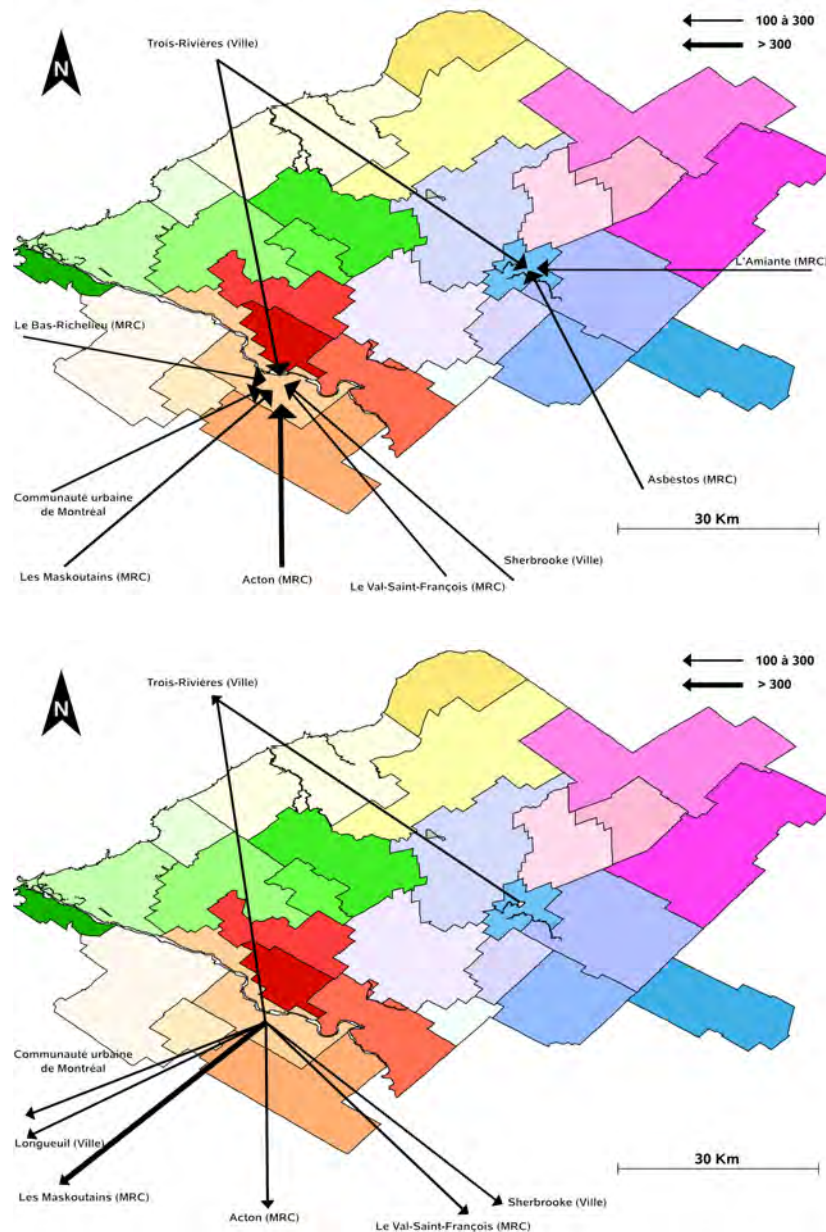


Figure 15: Déplacements impliquant les villes de Victoriaville et Drummondville et les territoires extérieurs au Centre-du-Québec

***En résumé, pour les déplacements domicile-travail :***

Sur les 102 415 emplois que compte la région Centre-du-Québec, 10 450 sont comblés par des travailleurs d'autres régions (environ 10 %). Par ailleurs, 9 675 travailleurs de la région ont un lieu de travail à l'extérieur du Centre-du-Québec. La ville de Trois-Rivières est la ville qui réalise le plus d'échanges avec la région Centre-du-Québec, particulièrement avec Bécancour. On retrouve aussi les MRC des Maskoutains et d'Acton, ainsi que la Communauté urbaine de Montréal et le Centre-de-la-Mauricie.

La plupart des villes de la région attirent les travailleurs. Elles ont souvent un taux d'attraction supérieur à 1 et un taux de départ assez faible. Victoriaville a un taux de départ de 0,23 et Drummondville de 0,17. Dans ces villes, plus de 80 % des travailleurs occupent un travail local. On peut noter le taux d'attraction très important de Daveluyville (2,05).

Les villes de Bécancour, Drummondville et de Victoriaville ont des déplacements domicile-travail, tant entrant que sortant, très importants avec les zones voisines. La localisation géographique de ces villes est aussi un paramètre important affectant les déplacements avec l'extérieur du Centre-du-Québec. Bécancour et la région de la Mauricie engendrent un trafic important; Drummondville a beaucoup d'échanges avec les régions situées à l'ouest du Centre-du-Québec alors que Victoriaville interagit plutôt avec les territoires situés au sud.

## 7 - Changements dans la structure de l'emploi entre 2001 et 2006

*Il est important de rappeler que l'estimation du nombre d'emplois provient d'un échantillon de 20 % des ménages, entraînant des marges d'erreur, tant en 2001 qu'en 2006. Ainsi, pour les zones comportant moins d'emplois ou pour les variations en secteurs d'activité et en niveau de compétences des différentes zones, le lecteur doit considérer avec réserve les variations sur des petits nombres. Il en est de même pour les estimations des départs et des arrivées entre 2001 et 2006.*

Le Centre-du-Québec offre 102 415 emplois avec un lieu de travail fixe en région en 2006, soit une augmentation de 3 020 emplois par rapport à 2001. La figure 16 montre que les villes de Drummondville (+2 375 emplois; +7,4 %), Victoriaville (+1 195 emplois; +6,4 %) et Nicolet (+625 emplois; +16,4 %) ont connu la plus forte croissance d'emplois entre 2001 et 2006. À l'inverse la zone L'Érable zone 2 est celle ayant connu la plus forte baisse avec 480 emplois de moins qu'en 2001 (-25,3 %) suivie de Warwick et Arthabaska zone 3 avec 315 et 300 emplois de moins respectivement (-9,8 et -39,2 %).

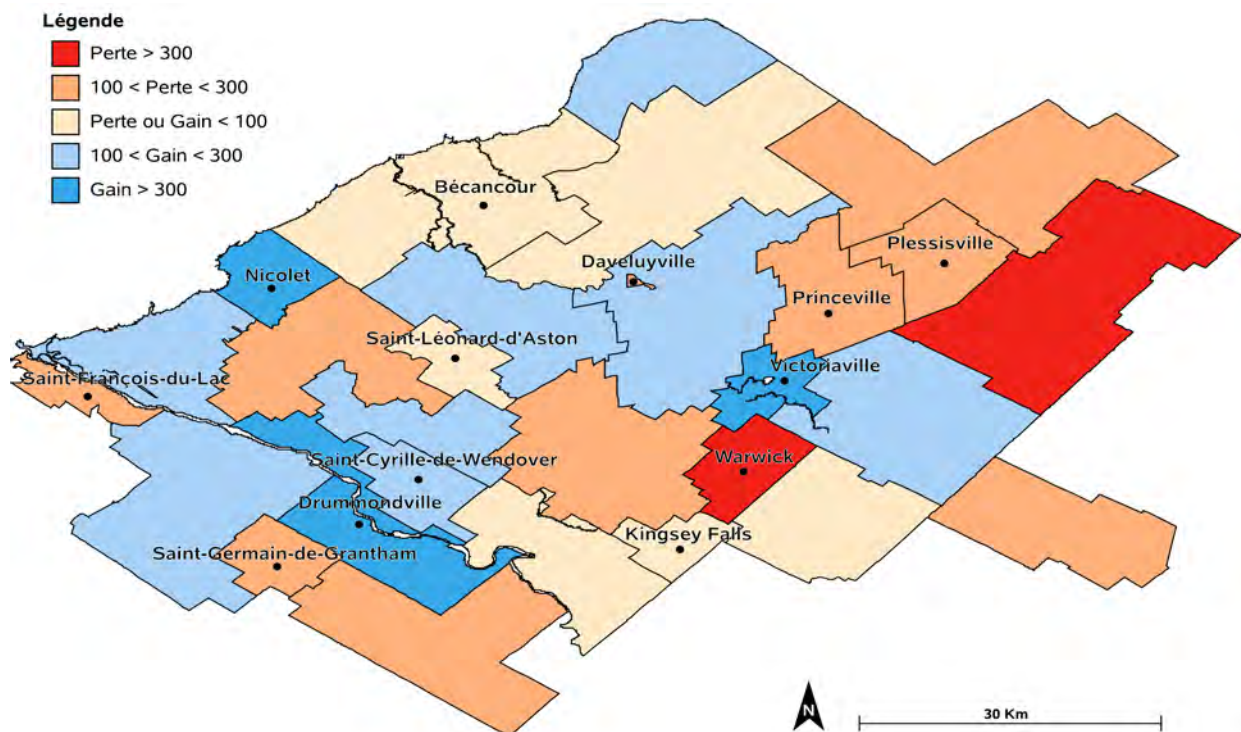


Figure 16: Changements dans le nombre total d'emplois au Centre-du-Québec entre 2001 et 2006

## Changements du nombre d'emplois par secteur d'activité

Le nombre total d'emplois dans le **secteur primaire** est resté sensiblement le même entre 2001 et 2006. Les zones ayant connu la plus forte croissance d'emplois dans ce secteur entre 2001 et 2006 sont Nicolet (+122,2 %) et Plessisville (+42,3 %) avec 110 emplois supplémentaires. Arthabaska zone 1 (-185 emplois; -33 %), Nicolet-Yamaska zone 2 (-160 emplois; -29,4 %), Victoriaville (-120 emplois; -37,5 %) et Saint-Germain-de-Grantham (-120 emplois; -55,8 %) sont les zones qui ont connu les plus fortes baisses durant cette période.

Entre 2001 et 2006, le Centre-du-Québec a perdu 1 675 emplois dans le **secteur secondaire**. Les zones les plus touchées sont Victoriaville (-380 emplois), Drummondville (-360 emplois), Warwick (-300 emplois; -16 %), Plessisville (-240 emplois; -16,7 %), Daveluyville (-235 emplois; -34,8 %) et Arthabaska zone 3 (-200 emplois; -71,4 %). À l'inverse, Arthabaska zone 2 (+210 emplois; +68,9 %), Drummond zone 1 (+130 emplois; +31,3 %) et Saint-Cyrille-de-Wendover (+105 emplois; +33,3 %) ont connu une hausse des emplois du **secteur secondaire** durant cette période.

Le Centre-du-Québec a gagné 1 965 emplois dans le secteur du **service à la consommation** entre 2001 et 2006. Les zones ayant connu la plus forte hausse du nombre d'emplois dans ce secteur durant cette période sont Drummondville (+10,8 %) et Victoriaville (+11 %) avec respectivement 1 090 et 730 emplois supplémentaires. Seul Plessisville a vu le nombre d'emplois de ce secteur d'activité diminuer significativement entre 2001 et 2006 avec 105 emplois de moins (voir la figure 17).

Entre 2001 et 2006, le nombre d'emplois du secteur **service à la production** au Centre-du-Québec a augmenté de 1 150. Les zones ayant connu la plus forte croissance dans ce secteur durant cette période sont Drummondville (+570 emplois; +13 %), Victoriaville (+495 emplois; +22 %) et Arthabaska zone 4 (+145 emplois; +152,6 %). La seule zone où une baisse significative du nombre d'emplois de ce secteur est observable est Nicolet (-240 emplois; -43,2 %).

Le nombre d'emplois dans le secteur du **service public** a augmenté de 1 670 entre 2001 et 2006 au Centre-du-Québec. Les zones ayant connu la plus forte hausse du nombre d'emplois dans ce secteur durant cette période sont Drummondville (+1 065 emplois; +16,5 %), Nicolet (+530 emplois; +36 %) et Victoriaville (+435 emplois). À l'opposé, L'Érable zone 2 a connu une baisse de 480 emplois dans le secteur du **service public** entre 2001 et 2006 (-72,2 %).

7 - Changements dans la structure de l'emploi entre 2001 et 2006

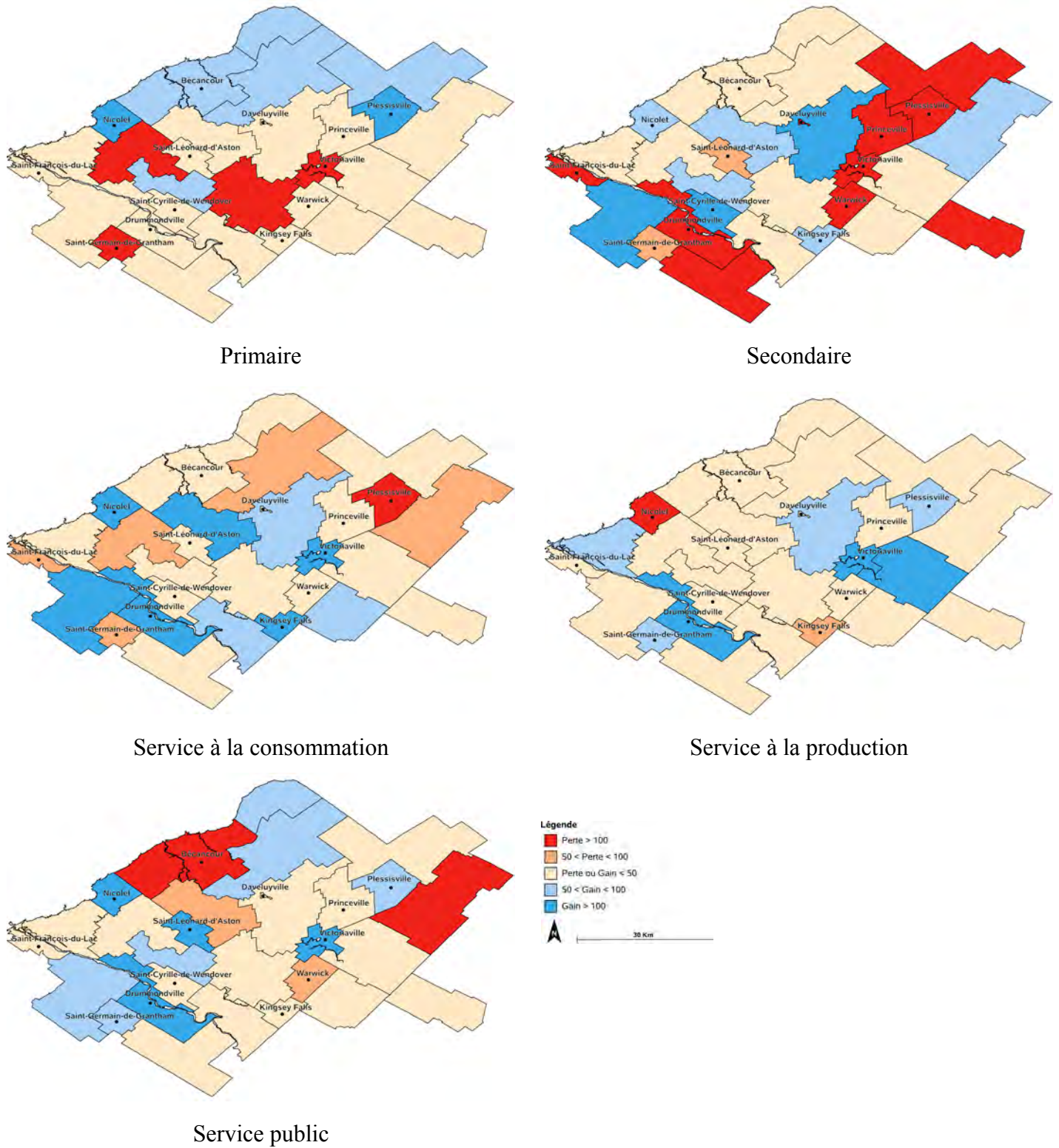


Figure 17: Changements dans le nombre d'emplois selon les secteurs d'activité entre 2001 et 2006

## Changements du nombre d'emplois par niveau de compétence

De façon générale, le nombre d'emplois de niveau **gestion** est demeuré stable au Centre-du-Québec entre 2001 et 2006. Les zones ayant connu la plus forte hausse du nombre d'emplois de niveau **gestion** durant cette période sont Drummondville et Victoriaville avec respectivement 220 et 135 emplois supplémentaires. À l'inverse, L'Érable zone 1 (-115 emplois; -67,7 %) et Drummond zone 2 (-110 emplois; -66,7%) ont perdu plusieurs emplois de ce niveau de compétence.

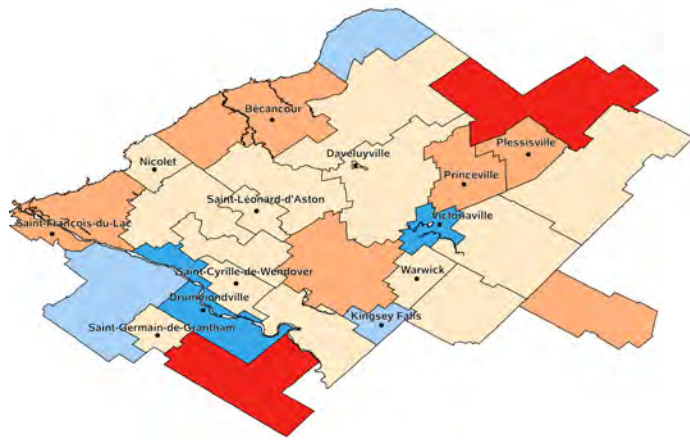
Entre 2001 et 2006, le Centre-du-Québec a gagné 1 425 emplois de niveau **professionnel**. Les gains d'emplois pour ce niveau de compétence durant cette période ont été réalisés au sein des villes majeures telles que Drummondville (+665 emplois; +17,9 %), Victoriaville (+355 emplois; 14,6 %) et Nicolet (+180 emplois; +23,4 %). Les principales pertes d'emplois de niveau **professionnel** entre 2001 et 2006 sont survenues dans les zones de Bécancour (-155 emplois; -19 %) et L'Érable zone 2 (-120 emplois; -68,6 %).

Le nombre d'emplois de niveau **technique** est resté plutôt semblable entre 2001 et 2006. Les zones ayant connu la plus forte croissance d'emplois de niveau **technique** durant cette période sont Victoriaville (+340 emplois), Nicolet (+260 emplois; +22,6 %), Drummondville (+255 emplois) et Nicolet-Yamaska zone 3 (+160 emplois; +29,6 %). Nicolet-Yamaska zone 2 (-245 emplois; -41,2 %), L'Érable zone 2 (-200 emplois; -25,5 %), Drummond zone 2 (-155 emplois; -21,8 %) et Arthabaska zone 1 (-120 emplois; -21 %) sont les zones qui ont connu les plus fortes baisses durant cette période.

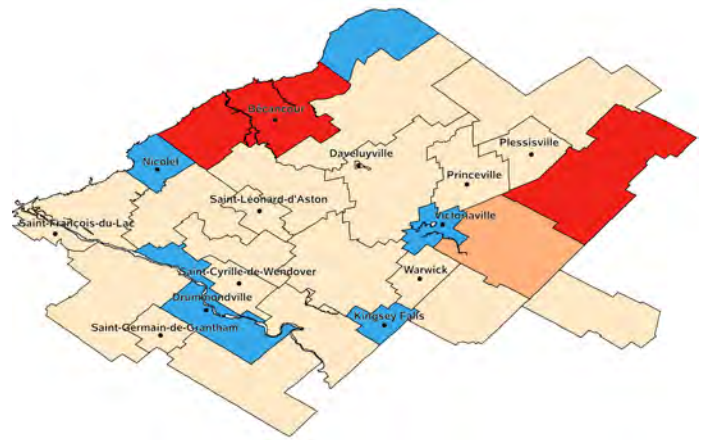
Les zones ayant connu la plus forte hausse du nombre d'emplois de niveau **intermédiaire** entre 2001 et 2006 sont Drummondville (+565 emplois), Drummond zone 4 (+205 emplois; +54,7 %) et Nicolet-Yamaska zone 1 (+175 emplois; +58,3 %). Pour leur part, Warwick (-445 emplois; -30,5 %), L'Érable zone 2 (-300 emplois; -43,2 %) et Arthabaska zone 3 (-185 emplois; -48,7 %) ont perdu plusieurs emplois de ce niveau de compétence. Le nombre d'emplois de niveau **intermédiaire** est demeuré assez stable entre 2001 et 2006 au Centre-du-Québec.

Le nombre d'emplois de niveau **élémentaire** a augmenté de 1 490 entre 2001 et 2006 au Centre-du-Québec. Les zones ayant connu la plus forte croissance pour ce niveau de compétence durant cette période sont Drummondville (+645 emplois; +13,6 %), Victoriaville (+340 emplois; +13,6 %), Drummond zone 1 (+180 emplois; +211,8 %), Bécancour (+175 emplois; +20 %) et Nicolet (+160 emplois; +37,2 %). La seule zone où on observe une baisse significative du nombre d'emplois de niveau **élémentaire** est Kingsey Falls (-33,8 %) avec 115 emplois de moins depuis 2001 (voir la figure 18).

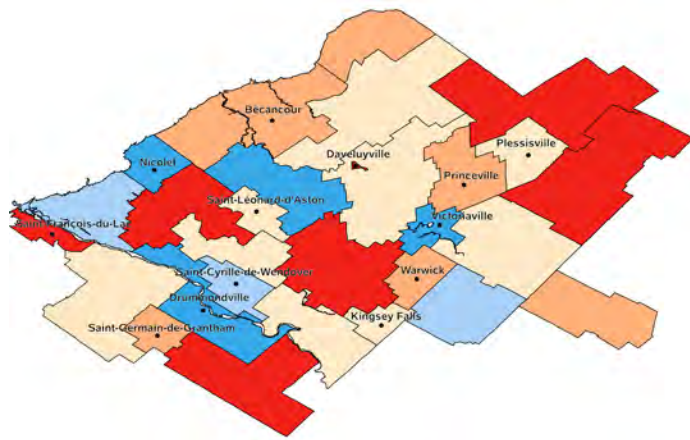
7 - Changements dans la structure de l'emploi entre 2001 et 2006



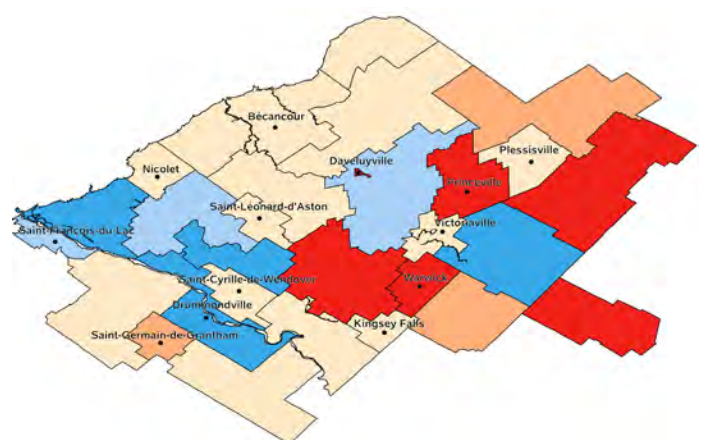
Gestion



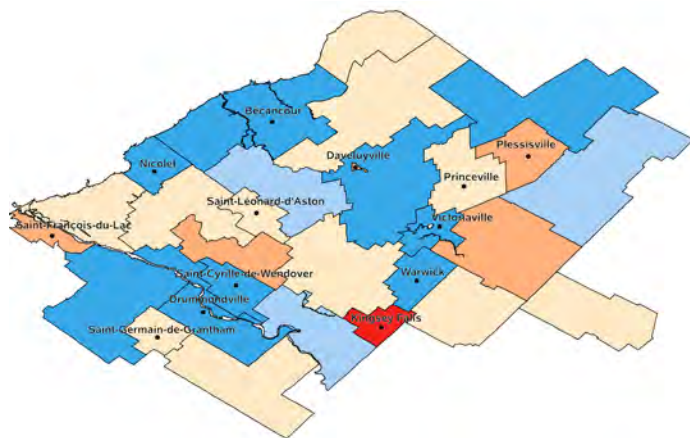
Professionnel



Technique



Intermédiaire



Élémentaire



Figure 18: Changements dans le nombre d'emplois selon les niveaux de compétence entre 2001 et 2006

## Changements dans le nombre de départs<sup>4</sup>

Pour tous les niveaux de compétence confondus entre 2001 et 2006, la région du Centre-du-Québec a vu 5 095 travailleurs supplémentaires quitter leur zone de résidence pour travailler. Les plus grandes augmentations dans le nombre de départs sont survenues à Drummondville (+1 105 départs; +27,9 %), Nicolet-Yamaska zone 2 (+405 départs; +70,4 %), Arthabaska zone 1 (+370 départs; +35,9 %) et Drummond zone 2 (+360 départs; +30,3 %). Seul Nicolet a vu le nombre de départs de ses travailleurs diminuer avec 140 départs de moins en 2006 qu'en 2001 (-11,8 %). Le tableau 21 montre les changements dans le nombre de départs pour l'ensemble des zones et des MRC.

Pour le niveau de compétence **gestion**, les augmentations les plus importantes dans le nombre de départs entre 2001 et 2006 s'observent à Drummondville (+115 départs), L'Érable zone 2 (+45 départs) et Drummond zone 1 (+80 départs). À l'opposé, Nicolet-Yamaska zone 1 (-45 départs) et Bécancour (-50 départs) ont eu une légère baisse dans le nombre de départs des travailleurs de niveau **gestion** durant la même période.

Entre 2001 et 2006, le nombre de départs des travailleurs de niveau **professionnel** a augmenté pour les zones de Drummondville (+265 départs), Arthabaska zone 2 (+90 départs), Arthabaska zone 4 (+75 départs) et Arthabaska zone 1 (+75 départs). Durant cette même période, le nombre de départs pour ce niveau de compétence a diminué pour Nicolet (-45 départs).

Les plus grandes augmentations dans le nombre de départs de travailleurs de niveau **technique** entre 2001 et 2006 sont survenues à Drummondville (+250 départs), Victoriaville (+285 départs) et Nicolet-Yamaska zone 2 (+200 départs). Les zones de Saint-Cyrille-de-Wendover (-80 départs) et Nicolet (-50 départs) ont vu le nombre de départs de leurs travailleurs de ce niveau de compétence diminuer significativement entre 2001 et 2006.

Les zones ayant connu la plus forte hausse du nombre de départs de niveau **intermédiaire** entre 2001 et 2006 sont Drummondville (+320 départs), Princeville (+140 départs) et Nicolet-Yamaska zone 1 (+110 départs). Pour leur part, Victoriaville (-185 départs) et L'Érable zone 2 (-70 départs) ont connu une forte baisse dans le nombre de départs pour ce niveau de compétence.

Entre 2001 et 2006, les zones ayant connu la plus forte croissance dans le nombre de départs de niveau **élémentaire** sont Drummondville (+165 départs), Plessisville (+165 départs), Arthabaska zone 1 (+115 départs) et Victoriaville (+115 départs). Les zones où on observe une baisse du nombre de départs de niveau **élémentaire** depuis 2001 sont Nicolet-Yamaska zone 3 (-40 départs) et Saint-Germain-de-Grantham (-45 départs).

## Changements dans le nombre d'arrivées

Entre 2001 et 2006, pour tous les niveaux de compétence confondus, la région du Centre-du-Québec a vu 3 945 travailleurs supplémentaires arriver dans une zone pour y travailler alors qu'ils habitent à l'extérieur de celle-ci. Les plus grandes augmentations dans le nombre d'arrivées sont observables à Drummondville (+1 020 arrivées; +13 %), Victoriaville (+995 arrivées; +20,5 %), Nicolet (+495 arrivées; +31 %), Nicolet-Yamaska zone 1 (+290 arrivées; +193,3 %) et Plessisville (+280 arrivées; +17,5 %). Pour leur part, L'Érable zone 2 (-265 arrivées; -37,3 %), Daveluyville (-225 arrivées; -26,6 %) et Saint-François-du-Lac (-105 arrivées; -38,2 %) ont vu le nombre de travailleurs arrivant dans leur zone diminuer significativement entre 2001 et 2006. Le tableau 21 montre les changements dans le nombre d'arrivées pour l'ensemble des zones et des MRC.

<sup>4</sup>Pour consulter les cartes de changement dans le nombre de départs, il faut se référer à l'atlas électronique au [www.atlas-emploi-centreduquebec.com](http://www.atlas-emploi-centreduquebec.com)

Pour le niveau de compétence **gestion**, peu de changements sont survenus dans le nombre d'arrivées entre 2001 et 2006. Les seules zones où il y a eu des changements significatifs sont Drummondville (+210 arrivées) et Plessisville (-70 arrivées).

Entre 2001 et 2006, le nombre d'arrivées de travailleurs de niveau **professionnel** a augmenté de façon notable pour les zones de Nicolet (+230 arrivées), Victoriaville (+165 arrivées), Drummondville (+155 arrivées) et Bécancour zone 2 (+140 arrivées). Durant cette même période, le nombre d'arrivées pour ce niveau de compétence a diminué pour Bécancour (-125 arrivées), L'Érable zone 2 (-60 arrivées) et Nicolet-Yamaska zone 1 (-30 arrivées).

Les plus grandes augmentations dans le nombre d'arrivées de travailleurs de niveau **technique** entre 2001 et 2006 sont survenues à Victoriaville (+465 arrivées), Nicolet (+160 arrivées), Nicolet-Yamaska zone 1 (+140 arrivées), Arthabaska zone 2 (+110 arrivées) et Drummondville (+110 arrivées). Les zones de L'Érable zone 2 (-135 arrivées), Daveluyville (-115 arrivées), L'Érable zone 1 (-95 arrivées) et Bécancour zone 2 (-75 arrivées) ont vu le nombre d'arrivées de travailleurs de ce niveau diminuer significativement durant cette période.

Les zones ayant connu la plus forte hausse du nombre d'arrivées de niveau **intermédiaire** entre 2001 et 2006 sont Drummondville (+435 arrivées), Plessisville (+220 arrivées), Nicolet-Yamaska zone 1 (+165 arrivées), Victoriaville (+155 arrivées), Drummond zone 1 (+145 arrivées) et Arthabaska zone 4 (+110 arrivées). De leur côté, Warwick (-220 arrivées), L'Érable zone 2 (-135 arrivées) et Princeville (-75 arrivées) ont connu une forte baisse dans le nombre d'arrivées pour ce niveau de compétence.

Entre 2001 et 2006, les zones ayant connu la plus forte croissance dans le nombre d'arrivées de travailleurs de niveau **élémentaire** sont Warwick (+195 arrivées), Victoriaville (+190 arrivées), Bécancour (+165 arrivées) et Drummondville (+110 arrivées). La seule zone où il est possible d'observer une baisse significative du nombre d'arrivées de travailleurs de ce niveau depuis 2001 est Daveluyville avec 70 arrivées de moins.

## Principaux changements dans le nombre d'emplois par MRC

Entre 2001 et 2006, dans la MRC de L'Érable, le niveau de compétence où l'on retrouve le plus de travailleurs est demeuré le même. En effet, les emplois de niveau **intermédiaire** sont les plus nombreux dans cette MRC bien qu'ayant diminué en nombre passant de 4 450 en 2001 à 3 970 en 2006 (-480 emplois). Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, les emplois de niveau **technique** sont toujours les plus nombreux passant de 3 470 en 2001 à 3 615 en 2006, une augmentation de 145 emplois par rapport à 2001. Dans Nicolet-Yamaska zone 3, les emplois de niveau **technique** sont maintenant plus nombreux en 2006 que les emplois de niveau **intermédiaire**, plus nombreux en 2001. On observe aussi un revirement de situation dans Saint-François-du-Lac où les emplois de niveau **intermédiaire** sont plus nombreux en 2006 que les emplois de niveau **technique**, présents en plus grand nombre en 2001. Le tableau 21 montre les changements dans le nombre d'emplois pour l'ensemble des zones et des MRC.

Dans la MRC de Bécancour, les emplois de niveau **technique** sont toujours les plus nombreux en 2006 avec 3 745 emplois, une baisse de 105 emplois par rapport à 2001 (3 850 emplois). Pour ce qui est de la MRC d'Arthabaska, les emplois de niveau **intermédiaire** sont toujours en tête de liste avec 9 660 emplois en 2006, une baisse importante de 750 emplois par rapport à 2001 (10 410 emplois). On observe que dans Arthabaska zone 4, les emplois de niveau **intermédiaire** sont plus nombreux en 2006 que les emplois de niveau **technique**, alors en plus grand nombre en 2001. Finalement, dans la MRC de Drummond, les emplois de niveau **intermédiaire** occupent toujours le haut du pavé avec 14 155 emplois en 2006 comparativement à 13 550 emplois en 2001, une hausse significative de 605 emplois en cinq ans. Dans cette MRC, deux revirements de

situation sont présents entre 2001 et 2006. Tout d'abord dans Drummond zone 4 où les emplois de niveau **intermédiaire** sont plus nombreux que ceux de niveau **technique** en 2006 et à Saint-Cyrille-de-Wendover où les emplois de niveau **technique** se retrouvent en plus grand nombre en 2006 que les emplois de niveau **intermédiaire**, alors plus nombreux en 2001.

Tableau 21 : Changements dans la structures des emplois

zones	Emplois Totaux			Nombre de départs			Nombre d'arrivées		
	2001	2006	Écarts	2001	2006	Écarts	2001	2006	Écarts
Érable zone 1	1 895	1 780	-115	730	845	115	635	625	-10
Érable zone 2	1 895	1 415	-480	900	965	65	710	445	-265
Plessisville	4 615	4 480	-135	1 280	1 580	300	1 600	1 880	280
Princeville	3 475	3 245	-230	810	1 105	295	1 745	1 730	-15
<b>MRC de L'Érable</b>	<b>11 880</b>	<b>10 920</b>	<b>-960</b>	<b>3 720</b>	<b>4 495</b>	<b>775</b>	<b>4 690</b>	<b>4 680</b>	<b>-10</b>
Nicolet	3 805	4 430	625	1 185	1 045	-140	1 595	2 090	495
Nicolet-Yamaska zone 1	1 235	1 340	105	720	815	95	150	440	290
Nicolet-Yamaska zone 2	1 035	765	-270	575	980	405	205	190	-15
Nicolet-Yamaska zone 3	1 385	1 615	230	795	850	55	575	725	150
Saint-François-du-Lac	730	445	-285	300	545	245	275	170	-105
Saint-Léonard-d'Aston	1 010	1 030	20	510	535	25	450	495	45
<b>MRC de Nicolet-Yamaska</b>	<b>9 200</b>	<b>9 625</b>	<b>425</b>	<b>4 085</b>	<b>4 770</b>	<b>685</b>	<b>3 250</b>	<b>4 110</b>	<b>860</b>
Bécancour	7 280	7 205	-75	2 105	2 205	100	4465	4 560	95
Bécancour zone 1	910	1 005	95	760	860	100	290	405	115
Bécancour zone 2	1 120	1 300	180	545	605	60	220	285	65
<b>MRC de Bécancour</b>	<b>9 310</b>	<b>9 510</b>	<b>200</b>	<b>3 410</b>	<b>3 670</b>	<b>260</b>	<b>4 975</b>	<b>5 250</b>	<b>275</b>
Arthabaska zone 1	1 150	915	-235	1 030	1 400	370	240	275	35
Arthabaska zone 2	1 010	1 305	295	1 485	1 520	35	320	525	205
Arthabaska zone 3	765	465	-300	200	415	215	240	175	-65
Arthabaska zone 4	1 105	1 280	175	1 750	1 830	80	480	550	70
Arthabaska zone 5	445	430	-15	430	540	110	45	130	85
Daveluyville	1 050	780	-270	130	220	90	845	620	-225
Kingsey Falls	1 540	1 630	90	235	370	135	685	880	195
Victoriaville	18 690	19 885	1 195	3 915	4 170	255	4 845	5 840	995
Warwick	3 205	2 890	-315	860	990	130	1 695	1 655	-40
<b>MRC d'Arthabaska</b>	<b>28 960</b>	<b>29 580</b>	<b>620</b>	<b>10 035</b>	<b>11 455</b>	<b>1 420</b>	<b>9 395</b>	<b>10 650</b>	<b>1255</b>
Drummondville	32 020	34 395	2 375	3 960	5 065	1 105	7 820	8 840	1 020
Drummond zone 1	1 565	1 855	290	1 420	1 580	160	375	605	230
Drummond zone 2	1 915	1 730	-185	1 190	1 550	360	710	695	-15
Drummond zone 3	850	880	30	670	750	80	345	375	30
Drummond zone 4	1 245	1 415	170	695	800	105	565	700	135
Saint-Cyrille-de-Wendover	900	1 070	170	1 355	1 440	85	410	575	165
Saint-Germain-de-Grantham	1 525	1 420	-105	1 225	1 385	160	960	960	0
<b>MRC de Drummond</b>	<b>40 020</b>	<b>42 765</b>	<b>2 745</b>	<b>10 515</b>	<b>12 570</b>	<b>2 055</b>	<b>11 185</b>	<b>12 750</b>	<b>1 565</b>
<b>Total</b>	<b>99 370</b>	<b>102 400</b>	<b>3 030</b>	<b>31 765</b>	<b>36 960</b>	<b>5 195</b>	<b>33 495</b>	<b>37 440</b>	<b>3 945</b>

***En résumé, pour les changements de l'emploi entre 2001 et 2006 :***

Globalement, les villes de Drummondville (+2 375 emplois), Victoriaville (+1 195 emplois) et Nicolet (+625 emplois) ont connu la plus forte croissance d'emplois entre 2001 et 2006. À l'inverse la zone L'Érable zone 2 est celle qui a connu la plus forte baisse avec 480 emplois de moins qu'en 2001.

Entre 2001 et 2006, les secteurs du **service à la consommation**, **service à la production** et **service public** ont gagné des emplois au Centre-du-Québec alors que le **secteur secondaire** est le seul secteur à avoir perdu des emplois. La région a aussi vu le nombre de ses travailleurs de niveau **professionnel** et **élémentaire** augmenter durant cette période. Le nombre d'emplois pour les autres niveaux de compétence est resté sensiblement le même.

Pour tous les niveaux de compétence confondus entre 2001 et 2006, la région du Centre-du-Québec a vu 5 095 travailleurs supplémentaires quitter leur zone de résidence pour travailler. Durant cette période, pour tous les niveaux de compétence, la région du Centre-du-Québec a vu 3 945 travailleurs supplémentaires arriver dans une zone pour y travailler alors qu'ils habitent à l'extérieur de celle-ci.

Pour toutes les MRC en 2006, la majorité des emplois se retrouvent dans les niveaux de compétence **technique** et **intermédiaire**. À quelques exceptions près, la situation est demeurée la même depuis 2001 à ce chapitre.

## Conclusion

Le Centre-du-Québec est une région très particulière de la province de Québec. Elle offre proportionnellement plus d'emplois dans le secteur primaire et secondaire que la province, ce qui confirme encore une fois la tradition manufacturière et agricole de la région. Aussi, le secteur du service public offre proportionnellement plus d'emplois au Centre-du-Québec que dans la province, ce qui constitue un changement majeur depuis 2001. Une analyse au niveau des MRC permet de corroborer l'importance du secteur secondaire, car 3 MRC sur 5 (L'Érable, Bécancour et Drummond) ont comme source d'emplois principale le secteur secondaire. Dans la MRC d'Arthabaska, ce secteur vient en deuxième place derrière le service à la consommation. En 2001, la situation inverse prévalait dans cette MRC. Dans la MRC de Nicolet-Yamaska le secteur secondaire n'arrive qu'en troisième position après le service à la consommation et le service public. La position géographique du Centre-du-Québec entraîne de nombreux échanges de travailleurs avec les régions voisines. En effet, l'atlas montre que 10 % des emplois sont occupés par des non résidents de la région.

### *Une région particulière pour différentes raisons*

Bien que le Centre-du-Québec soit connu pour ses entreprises manufacturières, la majorité de la main-d'œuvre travaille dans le domaine des services. La plupart des MRC offrent de nombreux emplois dans le secteur du service à la consommation. Dans la MRC de Drummond, le nombre d'emplois dans ce secteur n'est inférieur que de 1 % à celui du secteur secondaire. Par ailleurs, Bécancour et Nicolet-Yamaska comptent de nombreux emplois dans le service public (deuxième secteur d'emplois dans ces MRC).

L'atlas met aussi en évidence le fait que le Centre-du-Québec offre proportionnellement plus d'emplois de niveau technique, intermédiaire et élémentaire que la province. Cependant, le niveau de compétence professionnel n'atteint que 11 % des emplois alors qu'il est de 18 % pour tout le Québec.

Une démarcation nette entre les types emplois occupés par les hommes et par les femmes mérite d'être soulignée. Les secteurs primaire, secondaire et du service à la production sont occupés majoritairement par des hommes tandis que la plupart des métiers du service public et du service à la consommation sont détenus par des femmes. En ce qui concerne les niveaux de compétence, plus d'hommes occupent un emploi nécessitant un niveau technique, de gestion ou élémentaire. Les femmes occupent proportionnellement plus d'emplois de niveau professionnel.

L'analyse statistique des données montre des disparités entre les villes. Daveluyville, Kingsey Falls, Princeville et Warwick se concentrent dans le secteur secondaire avec 55 à 66 % d'emplois. Le secteur primaire est plutôt concentré à Saint-Léonard-d'Aston alors que le service à la production est très fortement représenté à Saint-Germain-de-Grantham. Pour sa part, Nicolet se distingue au niveau du service public avec 45 % des emplois dans ce secteur.

### *La mobilité, un facteur important pour l'emploi*

Cette étude met en relief deux points importants : la mobilité des travailleurs et l'interdépendance des régions au niveau du marché de l'emploi. La majorité des déplacements (entrant et sortant) concernent les régions limitrophes telles que la Mauricie. Toutefois, le Centre-du-Québec attire des travailleurs provenant de territoires plus lointains et situés à proximité d'importants bassins d'emplois (la Communauté urbaine de Montréal, la MRC des Maskoutains, la Communauté urbaine de Québec). Les cartes sur les déplacements domicile-travail montrent aussi que les travailleurs réalisent de nombreux trajets à l'intérieur de la région. Ces phénomènes expliquent l'importance de la mobilité des travailleurs. Le nombre de territoires extérieurs (régions, MRC ou villes) impliqués dans les déplacements (entrant et sortant) illustrent bien l'interdépendance du Centre-du-

Québec et d'autres régions du Québec au niveau du marché du travail. À titre d'exemple, sur les 102 415 emplois que compte la région Centre-du-Québec, 10 450 sont comblés par des travailleurs d'autres régions (environ 10 %) alors qu'à l'inverse, 9 675 résidents du Centre-du-Québec occupent un emploi hors de la région. Le bilan des entrées et sorties de main-d'œuvre dans la région donne une valeur de 775 travailleurs entrant, soit environ 1 000 de moins qu'en 2001.

*Entre 2001 et 2006*

Globalement, les villes de Drummondville (+2 375 emplois), Victoriaville (+1 195 emplois) et Nicolet (+625 emplois) sont les zones qui ont connu la plus forte croissance d'emplois entre 2001 et 2006. À l'inverse la zone L'Érable zone 2 est celle qui a connu la plus forte baisse avec 480 emplois de moins qu'en 2001. Durant la même période, les secteurs du service à la consommation, service à la production et service public ont gagné des emplois au Centre-du-Québec alors que le secteur secondaire est le seul secteur à avoir perdu des emplois. La région a aussi vu le nombre de ses travailleurs de niveau professionnel et élémentaire augmenter entre 2001 et 2006. Le nombre d'emplois pour les autres niveaux de compétence est resté sensiblement le même.

Pour tous les niveaux de compétence confondus entre 2001 et 2006, la région du Centre-du-Québec a vu 5 095 travailleurs supplémentaires quitter leur zone de résidence pour travailler alors que 3 945 travailleurs supplémentaires sont arrivés dans une zone pour y travailler tout en habitant à l'extérieur de celle-ci. Pour toutes les MRC en 2006, la majorité des emplois se retrouvent dans les niveaux de compétence technique et intermédiaire. À quelques exceptions près, la situation est demeurée la même depuis 2001 à ce chapitre.

# **Annexes**

*Annexe 1 : Répartition des emplois selon les secteurs d'activité (SCIAN 2)*

	11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse			21 Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz			22 Services publics			23 Construction			31-33 Fabrication			41 Commerce de gros			44-45 Commerce de détail			48-49 Transport et entreposage			51 Industrie de l'information et industrie culturelle			52 Finance et assurances		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Béancour	120	335	455	0	0	0	180	645	825	25	305	330	355	2655	3010	25	55	80	235	100	335	75	205	280	80	30	110	100	20	120
Daveluyville	0	10	10	0	0	0	0	0	0	10	0	10	90	340	430	0	20	20	40	40	80	10	0	10	0	0	0	30	20	50
Drummondville	160	165	325	0	25	25	35	120	155	170	640	810	3000	6610	9610	525	1115	1640	2735	1965	4700	230	885	1115	115	180	295	620	250	870
Kingsey Falls	10	55	65	0	0	0	25	50	75	0	30	30	255	775	1030	10	40	50	20	35	55	0	45	45	0	0	0	0	0	0
Nicolet	25	175	200	0	0	0	0	0	0	20	150	170	150	290	440	20	70	90	210	265	475	15	20	35	30	20	50	75	25	100
Plessisville	125	235	360	10	0	10	0	10	10	25	80	105	220	875	1095	70	210	280	280	195	475	120	290	410	20	0	20	110	15	125
Princeville	105	170	275	0	0	0	0	0	0	20	60	80	540	1345	1885	20	35	55	110	60	170	25	60	85	0	0	0	25	10	35
Saint-Cyrille-de-Wendover	30	70	100	0	10	10	0	0	0	15	65	80	80	260	340	0	25	25	95	80	175	25	50	75	0	0	0	45	0	45
Saint-François-du-Lac	20	15	35	0	0	0	0	0	0	0	15	15	15	75	90	20	20	40	40	45	85	0	10	10	0	0	0	20	0	20
Saint-Germain-de-Grantham	20	75	95	0	0	0	0	0	0	35	85	120	110	425	535	0	45	45	20	25	45	70	190	260	0	0	0	55	0	55
Saint-Léonard-d'Aston	35	110	145	0	0	0	0	0	0	0	40	40	135	205	340	10	25	35	60	30	90	0	20	20	0	0	0	15	0	15
Victoriaville	55	130	185	0	15	15	25	90	115	165	515	680	1055	2520	3575	220	755	975	2120	1320	3440	65	245	310	110	115	225	415	265	680
Warwick	80	120	200	0	0	0	0	0	0	15	95	110	425	1040	1465	40	75	115	95	110	205	50	70	120	40	20	60	40	20	60
<b>MRC de L'Érable</b>	<b>520</b>	<b>1020</b>	<b>1540</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>65</b>	<b>160</b>	<b>225</b>	<b>1075</b>	<b>2850</b>	<b>3925</b>	<b>145</b>	<b>295</b>	<b>440</b>	<b>490</b>	<b>365</b>	<b>855</b>	<b>175</b>	<b>415</b>	<b>590</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>220</b>	<b>35</b>	<b>255</b>
<b>MRC de Nicolet-Yamaska</b>	<b>400</b>	<b>950</b>	<b>1350</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>40</b>	<b>270</b>	<b>310</b>	<b>510</b>	<b>975</b>	<b>1485</b>	<b>120</b>	<b>315</b>	<b>435</b>	<b>555</b>	<b>465</b>	<b>1020</b>	<b>80</b>	<b>230</b>	<b>310</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>185</b>	<b>60</b>	<b>245</b>
<b>MRC de Bécancour</b>	<b>300</b>	<b>785</b>	<b>1085</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>180</b>	<b>645</b>	<b>825</b>	<b>25</b>	<b>355</b>	<b>380</b>	<b>405</b>	<b>2790</b>	<b>3195</b>	<b>50</b>	<b>120</b>	<b>170</b>	<b>350</b>	<b>210</b>	<b>560</b>	<b>115</b>	<b>255</b>	<b>370</b>	<b>80</b>	<b>30</b>	<b>110</b>	<b>165</b>	<b>30</b>	<b>195</b>
<b>MRC d'Arthabaska</b>	<b>565</b>	<b>925</b>	<b>1490</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>140</b>	<b>190</b>	<b>220</b>	<b>760</b>	<b>980</b>	<b>2090</b>	<b>5250</b>	<b>7340</b>	<b>290</b>	<b>945</b>	<b>1235</b>	<b>2400</b>	<b>1745</b>	<b>4145</b>	<b>180</b>	<b>425</b>	<b>605</b>	<b>160</b>	<b>145</b>	<b>305</b>	<b>515</b>	<b>335</b>	<b>850</b>
<b>MRC de Drummond</b>	<b>845</b>	<b>1335</b>	<b>2180</b>	<b>20</b>	<b>110</b>	<b>130</b>	<b>35</b>	<b>120</b>	<b>155</b>	<b>290</b>	<b>1095</b>	<b>1385</b>	<b>3585</b>	<b>8420</b>	<b>12005</b>	<b>585</b>	<b>1345</b>	<b>1930</b>	<b>3125</b>	<b>2250</b>	<b>5375</b>	<b>375</b>	<b>1325</b>	<b>1700</b>	<b>115</b>	<b>190</b>	<b>305</b>	<b>780</b>	<b>275</b>	<b>1055</b>
<b>Total</b>	<b>2760</b>	<b>5260</b>	<b>8020</b>	<b>30</b>	<b>160</b>	<b>190</b>	<b>265</b>	<b>945</b>	<b>1210</b>	<b>660</b>	<b>2660</b>	<b>3320</b>	<b>7675</b>	<b>20345</b>	<b>28020</b>	<b>1190</b>	<b>3060</b>	<b>4250</b>	<b>6955</b>	<b>5045</b>	<b>12000</b>	<b>950</b>	<b>2660</b>	<b>3610</b>	<b>405</b>	<b>395</b>	<b>800</b>	<b>1890</b>	<b>745</b>	<b>2635</b>

Annexe 1 : Répartition des emplois selon les secteurs d'activité (SCIAN 2) (suite)

	53 Services immobiliers et services de location et de location à bail			54 Services professionnels, scientifiques et techniques			55 Gestion de sociétés et d'entreprises			56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement			61 Services d'enseignement			62 Soins de santé et assistance sociale			71 Arts, spectacles et loisirs			72 Hébergement et services de restauration			81 Autres services, sauf les administrations publiques			91 Administrations publiques		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Béancour	0	15	15	85	145	230	0	0	0	25	110	135	105	65	170	325	30	355	25	50	75	200	110	310	95	125	220	50	95	145
Daveluyville	0	10	10	0	0	0	0	0	0	10	0	10	25	0	25	50	10	60	0	0	0	25	0	25	20	15	35	10	0	10
Drummondville	225	195	420	775	685	1460	10	10	20	350	430	780	1415	635	2050	3350	785	4135	205	220	425	1620	885	2505	925	965	1890	515	650	1165
Kingsey Falls	0	10	10	15	40	55	0	0	0	10	0	10	20	0	20	15	0	15	20	15	35	25	25	50	15	35	50	0	0	0
Nicolet	10	0	10	35	55	90	0	0	0	10	20	30	475	370	845	695	155	850	30	0	30	95	80	175	365	155	520	130	180	310
Plessisville	20	20	40	55	45	100	0	0	0	0	10	10	150	90	240	425	120	545	20	0	20	170	40	210	140	135	275	45	85	130
Princeville	0	0	0	25	15	40	0	0	0	25	15	40	75	25	100	75	15	90	25	45	70	100	35	135	65	65	130	20	15	35
Saint-Cyrille-de-Wendover	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	15	40	20	0	20	10	0	10	25	0	25	10	40	50	10	25	35
Saint-François-du-Lac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10	10	15	0	15	10	0	10	10	0	10	35	0	35	25	25	50	0	10	10
Saint-Germain-de-Grantham	0	0	0	20	10	30	0	0	0	0	35	35	15	0	15	55	0	55	0	0	0	10	10	20	20	55	75	0	15	15
Saint-Léonard-d'Aston	0	10	10	10	25	35	0	0	0	0	10	10	60	40	100	85	10	95	0	0	0	50	10	60	15	10	25	10	10	20
Victoriaville	70	160	230	455	440	895	0	10	10	185	215	400	1025	485	1510	2550	540	3090	165	95	260	970	450	1420	640	640	1280	275	280	555
Warwick	10	0	10	20	30	50	0	0	0	15	10	25	110	15	125	130	10	140	20	10	30	50	0	50	60	55	115	0	0	0
<b>MRC de L'Érable</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>50</b>	<b>90</b>	<b>105</b>	<b>195</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>70</b>	<b>105</b>	<b>285</b>	<b>115</b>	<b>400</b>	<b>720</b>	<b>170</b>	<b>890</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>90</b>	<b>445</b>	<b>130</b>	<b>575</b>	<b>285</b>	<b>235</b>	<b>520</b>	<b>85</b>	<b>100</b>	<b>185</b>
<b>MRC de Nicolet-Yamaska</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>70</b>	<b>125</b>	<b>195</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>50</b>	<b>70</b>	<b>620</b>	<b>420</b>	<b>1040</b>	<b>945</b>	<b>175</b>	<b>1120</b>	<b>40</b>	<b>10</b>	<b>50</b>	<b>355</b>	<b>100</b>	<b>455</b>	<b>515</b>	<b>365</b>	<b>880</b>	<b>160</b>	<b>200</b>	<b>360</b>
<b>MRC de Bécancour</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>115</b>	<b>200</b>	<b>315</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>120</b>	<b>145</b>	<b>255</b>	<b>115</b>	<b>370</b>	<b>610</b>	<b>50</b>	<b>660</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>75</b>	<b>250</b>	<b>120</b>	<b>370</b>	<b>160</b>	<b>205</b>	<b>365</b>	<b>110</b>	<b>105</b>	<b>215</b>
<b>MRC d'Arthabaska</b>	<b>90</b>	<b>190</b>	<b>280</b>	<b>540</b>	<b>565</b>	<b>1105</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>240</b>	<b>290</b>	<b>530</b>	<b>1240</b>	<b>510</b>	<b>1750</b>	<b>2820</b>	<b>570</b>	<b>3390</b>	<b>205</b>	<b>140</b>	<b>345</b>	<b>1160</b>	<b>485</b>	<b>1645</b>	<b>820</b>	<b>875</b>	<b>1695</b>	<b>315</b>	<b>290</b>	<b>605</b>
<b>MRC de Drummond</b>	<b>245</b>	<b>195</b>	<b>440</b>	<b>820</b>	<b>730</b>	<b>1550</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>360</b>	<b>495</b>	<b>855</b>	<b>1610</b>	<b>700</b>	<b>2310</b>	<b>3620</b>	<b>815</b>	<b>4435</b>	<b>215</b>	<b>230</b>	<b>445</b>	<b>1855</b>	<b>930</b>	<b>2785</b>	<b>1010</b>	<b>1240</b>	<b>2250</b>	<b>580</b>	<b>745</b>	<b>1325</b>
<b>Total</b>	<b>365</b>	<b>460</b>	<b>825</b>	<b>1645</b>	<b>1725</b>	<b>3370</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>690</b>	<b>1025</b>	<b>1715</b>	<b>4030</b>	<b>1860</b>	<b>5890</b>	<b>8765</b>	<b>1780</b>	<b>10545</b>	<b>530</b>	<b>485</b>	<b>1015</b>	<b>4120</b>	<b>1765</b>	<b>5885</b>	<b>2835</b>	<b>2960</b>	<b>5795</b>	<b>1270</b>	<b>1440</b>	<b>2710</b>

*Annexe 2 : Répartition des emplois selon les secteurs d'activité*

Secteurs d'activité	L'Érable		Bécancour		Arthabaska		Drummond		Nicolet-Yamaska											
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%								
<b>Primaire</b>	1035	545	1580	14	785	325	1110	12	1220	700	1920	6	1445	860	2305	5	980	415	1395	14
<b>Secondaire</b>	3005	1130	4135	38	3150	425	3575	38	6115	2345	8460	29	9545	3880	13425	31	1270	575	1845	19
<b>Service à la consommation</b>	1105	1370	2475	23	730	820	1550	16	4300	4990	9290	31	6025	6790	12815	30	1280	1610	2890	30
<b>Service à la production</b>	635	595	1230	11	645	535	1180	12	2020	1830	3850	13	3235	2745	5980	14	515	400	915	10
<b>Service public</b>	385	1105	1490	14	930	1160	2090	22	1540	4540	6080	21	2395	5850	8245	19	845	1740	2585	27
<b>Total</b>	<b>6165</b>	<b>4745</b>	<b>10910</b>	<b>100</b>	<b>6240</b>	<b>3265</b>	<b>9505</b>	<b>100</b>	<b>15195</b>	<b>14405</b>	<b>29600</b>	<b>100</b>	<b>22645</b>	<b>20125</b>	<b>42770</b>	<b>100</b>	<b>4890</b>	<b>4740</b>	<b>9630</b>	<b>100</b>

*Annexe 3 : Répartition des emplois selon les niveaux de compétence*

Niveau de compétence	L'Érable		Bécancour		Arthabaska		Drummond		Nicolet-Yamaska											
	Hommes	Femmes	Nb	%	Hommes	Femmes	Nb	%	Hommes	Femmes	Nb	%								
<b>gestion</b>	455	180	635	6	410	190	600	6	1535	885	2420	8	2270	1245	3515	8	475	185	660	7
<b>professionnel</b>	280	510	790	7	535	505	1040	11	1325	2150	3475	12	1775	3060	4835	11	500	775	1275	13
<b>technique</b>	2170	1475	3645	33	2670	1070	3740	39	5310	4290	9600	32	7870	5605	13475	32	2005	1635	3640	38
<b>intermédiaire</b>	2225	1815	4040	37	1725	1125	2850	30	4810	5015	9825	33	7295	6950	14245	33	1395	1535	2930	30
<b>élémentaire</b>	1040	745	1785	16	905	370	1275	13	2200	2055	4255	14	3425	3265	6690	16	520	620	1140	12
<b>Total</b>	<b>6170</b>	<b>4725</b>	<b>10895</b>	<b>100</b>	<b>6245</b>	<b>3260</b>	<b>9505</b>	<b>100</b>	<b>15180</b>	<b>14395</b>	<b>29575</b>	<b>100</b>	<b>22635</b>	<b>20125</b>	<b>42760</b>	<b>100</b>	<b>4895</b>	<b>4750</b>	<b>9645</b>	<b>100</b>

*Note : À cause des erreurs d'arrondi, la somme de certains pourcentages présentés dans ces tableaux n'est pas de 100 %.*